

L'analyse factorielle, une preuve statistique au service de l'histoire de l'alphabétisation. L'exemple de l'Arrageois au XIX^e siècle.

par **Marc Loison**, docteur en histoire de l'éducation et sciences de l'éducation, maître de conférences honoraire en histoire contemporaine de l'université d'Artois



Plan géométrique type des écoles construites dans l'arrondissement d'Arras en 1853
Source : Arch. dép. du Pas-de-Calais, T 1163-1164

Communication effectuée lors d'un séminaire de formation doctorale
Centre de Recherche et d'Études Histoire et Sociétés (CREHS)
Université d'Artois

INTRODUCTION

Durant la décennie 1980-1990, avec la première prise de conscience par les pouvoirs publics des difficultés d'accès à la culture écrite d'une fraction non négligeable de la population française, le Groupe Permanent de Lutte contre l'Illettrisme (GPLI)¹ est officiellement créé.

En 1999, le rapport Geffroy souligne « le manque de cohérence dans la politique nationale et des lacunes dans l'identification, l'évaluation et les modes d'intervention des services publics ». Le GPLI est alors dissout et l'Agence Nationale de Lutte contre l'Illettrisme (ANLCI) voit le jour en octobre 2000. De nouvelles mesures ministérielles de lutte ou de prévention de l'illettrisme sont alors prises.

Ainsi, pour ne citer que deux exemples, depuis avril 2000, les garçons et les filles âgés de 17 à 18 ans font l'objet, dans le cadre des journées d'appel de préparation à la défense, d'une évaluation des acquis fondamentaux de la langue française. Les individus repérés en difficulté de lecture se voient alors proposer, sur la base du volontariat, des mesures d'accompagnement soit par l'Éducation Nationale pour les jeunes encore scolarisés, soit par les missions locales d'insertion pour ceux sortis du système scolaire. Par ailleurs, depuis la rentrée scolaire 2002-2003, au titre de la prévention de l'illettrisme, le ministère de l'Éducation Nationale a mis en place une expérimentation de nouveaux modes de prise en charge des élèves au cours préparatoire.

Dans cette rapide chronologie de la lutte contre l'illettrisme que nous venons d'évoquer², on peut considérer que la prise de conscience publique de l'importance du problème est réellement intervenue en février 1996. À cette date, par le truchement des médias, les Français découvraient en effet avec stupeur que « selon une étude du ministère de la Défense – visant à évaluer les compétences de 350 000 jeunes hommes de 18 à 25 ans –, la France (aurait compté) un pour cent d'analphabètes c'est à dire ne sachant ni lire ni écrire et (que) huit pour cent de personnes (auraient été) incapables d'écrire une phrase ou d'en saisir le sens »³.

À cette époque, Alain Bentolila, prenant appui sur cette étude mise en œuvre par la direction du service national, affirmait, quant à lui, que « un pour cent des jeunes gens évalués n'(avaient) aucun accès à l'écrit, trois pour cent ne (dépasseaient) pas la lecture du mot isolé, quatre pour cent ne (dépasseaient) pas la lecture de la phrase simple et qu'enfin, tous degrés de difficultés cumulés, vingt pour cent se (révélaient) incapables de lire de manière approfondie un texte court et simple »⁴.

De plus, ce spécialiste de linguistique estimait alors que l'élargissement de cette enquête à la population féminine et à celle de tranches d'âge plus élevées n'aurait pas transformé ces résultats de façon significative. D'autre part une représentation de la distribution des degrés d'illettrisme suivant les différentes régions de France révélait, selon lui, une assez nette démarcation entre l'Est relativement épargné et l'Ouest plus significativement touché et indiquait que les régions du Nord-Pas-de-Calais et Provence-Alpes-Côte d'Azur étaient confrontées à la fin du XX^e siècle à un problème d'illettrisme fort préoccupant.

Qui aurait pu croire que, cent ans après les grandes lois scolaires de Jules Ferry, le problème de l'alphabétisation des Français se poserait avec une acuité telle que le GPLI a été amené, à la veille des années 2000, à présenter au gouvernement un ensemble de propositions pour lutter contre ce fléau qui apparaissait, à l'aube du troisième millénaire, pour Pierre Lequiller, président du GPLI, comme « le facteur suprême d'exclusion »⁵ ?

Ces chiffres – indiquant qu'en 1996, l'illettrisme touchait, à des degrés divers, un français sur cinq – paraissent démesurés au regard de ceux des rapports de l'inspecteur d'académie au conseil

¹. Le terme « illettrisme » apparaît en 1984 dans un rapport au premier ministre. Le GPLI est créé en 1986.

². Marc Loison, *École, alphabétisation et société rurale dans la France du Nord au XIX^e siècle*, Paris, L'Harmattan, 2003, p. 13-15.

³. « Nouvel élan dans la lutte contre l'illettrisme », *La Voix du Nord*, 17 février 1996, p. 16.

⁴. Alain Bentolila, « Pour une nouvelle politique », *Le Monde de l'Éducation*, avril 1996, p. 46.

⁵. *La Voix du Nord*, art. cit.

général en 1907 estimant la proportion des illettrés dans le département du Pas-de-Calais pour les deux sexes réunis à 3,9 pour cent⁶.

Comment expliquer qu'à la fin du XIX^e siècle, alors que le taux de scolarisation avoisinait, dans le meilleur des cas, les 830 pour mille⁷, l'illettrisme ait touché moins de quatre individus sur cent et que de nos jours, la scolarisation des petits français étant quasi générale depuis quelques décennies, on découvre, avec inquiétude, que le cinquième de la population est touché, tous degrés de difficultés cumulés, par l'illettrisme ?

En première approximation, on peut tenter d'expliquer des résultats aussi surprenants de deux manières différentes. D'abord, on peut penser que le taux d'illettrisme annoncé par l'administration à la fin du XIX^e siècle a été sérieusement minoré.

En effet, Antoine Prost, en déclarant que « la statistique est une représentation socialement construite ; non une photographie » et en insistant sur le fait que « les statistiques ont des enjeux institutionnels auxquels les auteurs n'échappent pas »⁸, ne nous invite-t-il pas à reconsidérer celles-ci ?

Il existe par ailleurs une autre piste explicative, celle consistant à remettre en cause la méthodologie mise en œuvre jusqu'à présent pour déterminer les taux d'alphabétisation à partir des signatures au mariage.

Peut-être était-il abusif de considérer, à la suite de François Furet et Jacques Ozouf, que « la seule capacité à signer renvoie bien à l'alphabétisation [...] qui comporte lecture et écriture »⁹. Et alors, comme le suggère René Grevet, sans le démontrer quantitativement, peut-être faut-il « considérer les taux d'alphabétisation (déterminés à partir du comptage des signatures au mariage) [...] comme des taux approximatifs de scolarisation ou de fréquentation scolaire pouvant seulement pour la grosse majorité des signatures refléter un savoir minimum reçu à l'école [...] et rien d'autre »¹⁰.

Quelle que soit la piste à suivre un premier constat s'impose : les disparités statistiques sont telles qu'il semble nécessaire de revisiter la troublante question de l'alphabétisation au XIX^e siècle¹¹. Nous ne serons pas les premiers à effectuer ce genre d'entreprise.

⁶. Yves Le Maner, *Histoire du Pas-de-Calais, 1815-1945*, Arras, 1993 (Mém. de la Comm. dép. d'histoire et d'archéologie du Pas-de-Calais, XXX), p. 148.

⁷. Jean-Marie Robidet, *La scolarisation dans le département du Pas-de-Calais au XIX^e siècle*, mémoire de maîtrise sous la direction de M. Gillet, Université de Lille III, 1969, p. 116 et annexes p. 17-19. Ce taux pose problème à J. -M. Robidet. En effet, ce dernier calcule qu'à la fin du XIX^e siècle, dans le Pas-de-Calais, le taux de scolarisation décroît régulièrement passant de 830 pour mille en 1884 à 769 pour mille en 1900 alors que le taux d'alphabétisation augmente tout aussi régulièrement passant de 85,70 % en 1883 à 97,30 % en 1905 chez les hommes et durant la même période, chez les femmes, de 78 % à 94,9 %. Il n'explique nullement ce paradoxe et se contente de déclarer « qu'en dépit du recul du taux de scolarisation, l'analphabétisme a continué à régresser ».

⁸. Antoine Prost, « Pour une histoire par en bas de la scolarisation républicaine », *Histoire de l'Éducation*, 57, janvier 1993, p. 69-70. A. Prost y indique que « la sociologie nous a appris [...] que les statistiques ont des enjeux institutionnels auxquels leurs auteurs n'échappent pas. [...] Plus profondément, la statistique est une représentation, socialement construite ; non une photographie. [...] Elle appartient, elle aussi, à ce regard venu du sommet de l'institution ».

⁹. François Furet, Jacques Ozouf, *Lire et écrire. L'alphabétisation des Français de Calvin à Jules Ferry*, Paris, 1977, p. 27. F. Furet et J. Ozouf y indiquent que « la capacité à signer renvoie donc bien à ce que nous appelons aujourd'hui l'alphabétisation et qui comporte lecture et écriture (et que donc) la signature est un bon baromètre de l'alphabétisation ».

¹⁰. René Grevet, *Ecole, pouvoirs et société (fin XVII^e siècle-1815)*. Artois, *Boulonnais-Pas-de-Calais*, Villeneuve d'Ascq, 1991, p.42.

¹¹. Comme le suggère Jean-Noël Luc, in *La statistique de l'enseignement primaire, XIX^e-XX^e siècles Politique et mode d'emploi*, Paris, INRP, 1985.

1. L'IRRITANTE QUESTION DE L'ALPHABÉTISATION ¹²

Peut-on résoudre, pour reprendre l'expression de Bernard Gresperrin¹³, « l'irritante énigme de l'alphabétisation » ? Pour apprécier le degré d'instruction de la population aux XVII^e, XVIII^e mais aussi XIX^e siècles, les historiens utilisent fréquemment les registres paroissiaux ou d'état civil pour comptabiliser les signatures des mariés. Ils calculent ainsi des pourcentages d'alphabétisation qui suscitent quelques réserves.

Que peut quantifier un tel moyen d'investigation ? Faut-il accepter, sans s'interroger, l'opinion de François Furet et Jacques Ozouf¹⁴ pour lesquels « la capacité à signer renvoie donc bien à ce que nous appelons aujourd'hui l'alphabétisation et qui comporte lecture et écriture » ? Qu'il soit permis d'émettre quelques doutes.

Quand on évoque la mesure de l'alphabétisation au XIX^e siècle il paraît essentiel d'opérer, avant toute chose, un inventaire des sources autres que les signatures au mariage qui permettent aux historiens de déterminer des taux d'alphabétisation et d'en faire une étude critique.

1.1 Comment évaluer l'alphabétisation au XIX^e siècle ? Inventaire critique des sources

D'après F. Furet et J. Ozouf¹⁵ les premières données statistiques réunies par l'État sur l'alphabétisation des Français datent du XIX^e siècle: le degré d'instruction des conscrits à partir de 1827; les signatures au mariage à partir de 1854; le degré d'instruction des Français, dans les recensements de 1866 et de 1872¹⁶. De par leur mode de construction ces sources présentent quelques limites.

Des sources limitées et peu fiables

À partir de 1827, on relève systématiquement le niveau d'instruction des jeunes gens de chaque classe « inscrits sur les tableaux de recensement et les listes de tirage ». Chaque année, le ministre de la guerre publie ces renseignements au niveau national et au niveau départemental. Ce relevé du niveau d'instruction résulte des réponses des conscrits eux-mêmes aux questions qui leur sont posées, voire des déclarations communiquées par les maires aux conseils de révision; il n'est pas fait explicitement mention d'un quelconque examen. Ce mode de relevé paraît être utilisé jusque dans les années 1920. Toutefois dans la « Statistique de l'enseignement primaire pour 1902-1906 » il est fait mention « d'un examen plus sérieux des jeunes soldats (qui) a lieu quand ils ont été incorporés. Ils font une dictée d'une dizaine de lignes et les quatre opérations de l'arithmétique; leurs copies sont corrigées. Cet examen donne naturellement un nombre d'illettrés ou de jeunes gens à peine lettrés plus élevé que la simple déclaration des jeunes gens au conseil de révision. Les résultats de cet examen par département et pour la France entière seraient intéressants à connaître mais jusqu'ici ils n'ont pas été centralisés et publiés par le ministre de la Guerre¹⁷ ».

Nous trouvons trace de cet examen aux Archives départementales du Pas-de-Calais¹⁸. Ce dernier, mis en place en application de la loi du 29 juillet 1910, consiste en effet en une épreuve d'écriture d'une durée d'un quart d'heure (dictée simple d'une dizaine de lignes); en une épreuve de calcul d'une durée d'une demi-heure (dictée de quelques nombres de trois à cinq chiffres, petit problème faisant intervenir l'addition et la soustraction, autre petit problème faisant appel à la multiplication, la division et quelques notions du système métrique) et pour terminer on pose

¹². Cette partie s'inspire largement de nos articles « L'alphabétisation au XIX^e siècle, vers une révision », *Les sciences de l'éducation pour l'ère nouvelle*, 32, 3, 1999, p.89-109 ; « Alphabétisation et scolarisation dans l'Arrageois au XIX^e siècle. Retour sur un paradoxe », *Histoire et archéologie du Pas-de-Calais*, XVII, 1999, p. 75-97 mais aussi et surtout de notre récent ouvrage *L'école primaire française de l'Ancien Régime à l'éducation prioritaire*, Paris, Vuibert, 2007, p. 307-321.

¹³. Bernard Gresperrin, *Les petites écoles sous l'Ancien Régime*, Rennes, Ouest-France Université, 1984, p. 153.

¹⁴. F. Furet, J. Ozouf, *Lire et écrire.....op. cit.*, p. 27.

¹⁵. *Ibid.*, p. 18-21.

¹⁶. Il faut attendre le recensement de 1901 pour avoir des renseignements de même nature.

¹⁷. *Statistique de l'enseignement primaire pour 1902-1906*, Tome VIII, Paris, 1908.

¹⁸. Arch. dép. du Pas-de-Calais, T 90 : examen annuel de l'instruction primaire des conscrits (décret du 8 septembre 1912 et application de la loi du 29 juillet 1910).

trois questions portant respectivement sur l'histoire, la géographie de la France et l'instruction civique. Les conscrits ayant obtenu la note zéro à la première épreuve (pour ignorance complète de l'écriture ou simple signature) doivent alors subir une épreuve orale durant laquelle la lecture d'un texte imprimé d'accès facile leur est demandée. Chaque épreuve est notée de zéro à trois. Les conscrits n'ayant pas obtenu au moins cinq points pour l'ensemble des questions écrites sont tenus de suivre les cours établis par l'autorité. Sont considérés comme illettrés les individus ayant obtenu la note zéro à la première épreuve et incapables de lire à peu près couramment.

Cet examen des compétences, effectivement plus sérieux, n'est malheureusement mis en œuvre qu'à partir du XX^e siècle. Pour le XIX^e siècle, on vient rapidement de le voir, les sources permettant de déterminer des taux d'alphabétisation sont limitées et peu fiables. Alors, comment procéder pour obtenir des taux d'alphabétisation significatifs ? Faute de pouvoir interroger les populations disparues, les historiens sont alors réduits au seul indicateur des signatures au mariage qu'ils comptabilisent. Que penser de cette méthodologie ? Est-elle pertinente ? Peut-elle être améliorée ?

Les signatures au mariage: Quelle utilisation ? Quelle interprétation ?

C'est Maggiolo, recteur de l'académie de Nancy, qui, le premier, en 1877, imagine de mettre en place cette méthodologie au niveau national. Avec l'aide de près de 16 000 instituteurs, il fait relever les signatures des époux pour quatre périodes quinquennales: 1686-1690; 1786-1790; 1816-1820 et 1872-1876. Pourquoi choisir ces quatre périodes ? « A-t-il voulu respecter une sorte d'équilibre chronologique autour de la Révolution Française, un siècle avant, un siècle après. [...] L'enquête Maggiolo est comme un écho tardif du problème posé à la génération précédente par Tocqueville : 1789, continuité ou rupture ? » affirment F. Furet et J. Ozouf¹⁹.

Ces derniers, en reprenant les pièces du dossier Maggiolo et en y ajoutant des éléments nouveaux, tentent, dans leur ouvrage *Lire et écrire. L'alphabétisation des Français de Calvin à Jules Ferry* de décrire et d'analyser aussi minutieusement que possible le phénomène social et culturel de l'alphabétisation. Ils examinent selon la technique statistique de l'analyse factorielle toutes les données concernant l'instruction des Français en 1866 contenues dans trois sources à savoir la Statistique générale de la France pour laquelle le Ministère de l'intérieur a fait relever sur les actes de l'état civil, le nombre des époux et des épouses qui ont signé leur acte de mariage²⁰ ; le premier recensement démographique de 1866 classant la population française²¹ en quatre catégories: ne sachant ni lire ni écrire, sachant lire seulement, sachant lire et écrire, non réponses; et enfin le compte-rendu sur le recrutement de l'armée indiquant le niveau d'instruction des conscrits²². Constatant dans leur analyse factorielle que « la variable signature et la variable lire et écrire organisent le corpus des départements français sur le même axe et dans le même ordre hiérarchique », F. Furet et J. Ozouf arrivent alors à la conclusion que « la capacité à signer renvoie donc bien à ce que nous appelons aujourd'hui l'alphabétisation et qui comporte lecture et écriture (et que donc) la signature est un bon baromètre de l'alphabétisation²³ ».

Que penser d'une telle conclusion ? Peut-on la partager sans réserve et ce faisant, en considérant que la capacité à signer reflète bien des compétences de lecture et d'écriture, en déduire qu'elle peut être assimilée à un degré d'instruction? Telle est la question essentielle qui doit être dorénavant posée lorsqu'une évaluation de l'alphabétisation est mise en œuvre. À celle-ci,

¹⁹. F. Furet, J. Ozouf, *Lire et écrire....*, p. 15-16.

²⁰. Cette statistique comme nous l'avons vu précédemment est mise en place à partir de 1854.

²¹. Les enfants de moins de 5 ans supposés analphabètes en sont exclus. Ce recensement est établi à partir des déclarations des intéressés (hommes et femmes).

²². Ce relevé du niveau d'instruction qui voit le jour en 1827 résulte comme nous l'avons déjà signalé des réponses des conscrits eux-mêmes aux questions qui leur sont posées, voire des déclarations communiquées par les maires aux conseils de révision. Il faut attendre 1924 pour que le calcul de pourcentage des illettrés tienne compte des résultats d'un examen passé par les recrues lors de leur incorporation. Dans les années 1860, le degré d'instruction est recensé en quatre catégories : sachant lire, sachant lire et écrire, ne sachant ni lire ni écrire, absents dont on n'a pu vérifier l'instruction.

²³. F. Furet, J. Ozouf, *Lire et écrire....*, op. cit. p. 27.

Jean Meyer²⁴, répond que la capacité à signer est un indicateur intermédiaire entre la maîtrise de la lecture et celle de l'écriture. Celui-ci, tout comme F. Furet et J. Ozouf, s'appuie, sans aucun doute, sur le triptyque hiérarchique des apprentissages scolaires « lire, écrire et compter » caractéristique de la méthode individuelle alors en cours dans les petites écoles rurales: un conjoint sachant signer aurait été au stade de l'écriture et aurait donc, auparavant, appris à lire et aurait donc été de ce fait alphabétisé et en conséquence instruit. Plusieurs raisons nous amènent à contester cette argumentation.

Le triptyque hiérarchique « lire, écrire, compter »: un mode d'enseignement appliqué inégalement?

En 1880, les commentateurs de la Statistique de l'enseignement primaire sont amenés à constater que le nombre des conscrits sachant lire et écrire est régulièrement inférieur à celui des maris ayant signé, quelques années plus tard, leur acte de mariage. Ceci amène E. Levasseur le rapporteur de ladite commission à déclarer que l'on peut en effet apprendre à tracer les lettres de son nom pour une occasion solennelle telle que le mariage sans pour cela avoir reçu une instruction réelle et qu'assurément il est plus facile de signer que de lire.

Par ailleurs, croire que les apprentissages scolaires s'effectuent aux XVIII^e et début XIX^e siècle exclusivement suivant le triptyque « Lire, écrire, compter », spécifique de la méthode individuelle, est sans doute hardi. Peut-on en effet penser que dans le monde rural qui intéresse notre étude²⁵ il n'y a pas, à cette époque, simultanéité de l'enseignement ? De nombreux documents d'archives amènent à croire que « quoiqu'il ne faille pas généraliser l'enseignement simultané dans les petites écoles villageoises, on ne peut non plus trop systématiser le cloisonnement entre les divers enseignements et mésestimer la variété des procédés utilisés dont certains (englobent) un enseignement partiellement simultané de la lecture et de l'écriture²⁶ ». D'autre part il y a fort à parier que bon nombre d'enfants n'attendent pas d'avoir appris à lire pour apprendre à écrire. L'important pour eux est de savoir écrire leur nom afin d'affirmer un minimum d'identité. Le premier reproche que l'on adresse aux clercs laïcs (maîtres) incompetents n'est-il pas de ne pas apprendre aux élèves à « faire leur nom²⁷ » ?

Notre expérience professionnelle de la classe unique rurale où cohabitaient des élèves de quatre à onze ans, ne nous a-t-elle pas permis à maintes reprises de constater que les petits, sans attendre d'être à un niveau officiel d'apprentissage, au contact des plus grands, soit par imitation, soit par le truchement de ce que nous pourrions appeler « le bain culturel », apprenaient à maîtriser, certes de manière incomplète, des compétences de lecture et d'écriture ? C'est ainsi que nous avons été bien souvent mis en présence d'élèves sachant de mémoire dessiner leurs nom et prénom ou reconnaître globalement certains mots. À aucun moment nous n'avons imaginé de considérer ces enfants comme des élèves instruits. Tout au plus les avons-nous considérés comme des individus en voie d'alphabétisation.

Autre argument contraire: si, au début du XIX^e siècle, dans les campagnes, la plupart des maîtres pratiquent encore « une pédagogie routinière proche de la vieille méthode individuelle²⁸ » la seule à notre sens susceptible de favoriser l'approche hiérarchisée de la lecture, puis de l'écriture et enfin du calcul, il n'en va plus de même au fur et à mesure que l'on avance dans le XIX^e siècle. En effet, avec le temps, l'enseignement simultané de la lecture et de l'écriture se répand lentement

²⁴. Jean Meyer, « Alphabétisation, lecture, écriture ; essai sur l'instruction populaire en Bretagne du XVI^e au XIX^e siècle », *Actes du 95^e congrès national des Sociétés Savantes*, Reims, 1970, Tome 1, p. 333-353.

²⁵. Nous renvoyons ici à notre thèse de doctorat *Facteurs d'alphabétisation et de scolarisation dans l'Arrageois au XIX^e siècle ou un arrondissement rural face à des inégalités*, université de Lille 3, 1997.

²⁶. René Grevet, *Ecole, pouvoirs..... op. cit.*, p. 112.

²⁷. Dans la statistique comparative 1789-an IX, arch. dép. du Pas-de-Calais, le maire de Dennebreucq, jugeant les événements révolutionnaires, écrit : « Si la paix n'avait pas ramené le calme des consciences, dans vingt ans à peine, aurait-on trouvé dans un village deux personnes capables de faire leur signature ».

²⁸. Yves Gaulupeau, *La France à l'école*, Paris, Gallimard, 1992, p. 70-71.

dans l'institution scolaire française²⁹. Cette nouveauté reprise dans les *Statuts sur les écoles primaires élémentaires communales* en date du 25 avril 1834, prévoit, en effet, que l'enseignement des différentes matières, notamment la lecture, l'écriture et le calcul, doit être mené de front dès la « première division ». L'étude approfondie de nombreux documents d'archives, notamment les bulletins trimestriels et annuels de 1852 et 1853 pour l'arrondissement d'Arras³⁰, ne montre-t-elle pas une large prédominance en ce milieu du XIX^e siècle de la « méthode simultanée » ou de la « méthode mixte » avec lesquelles on ne dissocie pas chronologiquement l'apprentissage de l'écriture de celui de la lecture³¹ ?

Pour ces quelques raisons et notamment le fait que l'enseignement au XIX^e siècle est plutôt simultané que successif, que le tracé du nom peut se faire par imitation ou imprégnation, nous contestons l'idée selon laquelle tout conjoint sachant signer peut être considéré comme un individu alphabétisé. Ceci nous amène alors à critiquer la dichotomie « sait signer, ne sait pas signer » que nous estimons manichéenne.

Les insuffisances de la dichotomie « sait signer, ne sait pas signer »

Jusqu'à présent, pour déterminer des taux d'alphabétisation, on s'est contenté d'opposer les individus sachant signer à ceux ne le sachant pas. Cette méthode est pour le moins réductrice car manichéenne. En effet, en 1889 déjà, un érudit local du département du Pas-de-Calais, l'abbé Fromentin, curé de Wailly³² ne note-t-il pas, de manière fort pertinente, dans sa monographie³³, lors de l'analyse d'actes écrits du XVIII^e siècle, que certains habitants qui ont signé paraissent avoir l'habitude d'écrire (signature nette) alors que d'autres écrivent moins bien ou alors ont une écriture gênée.

Plus près de nous, Leroy-Ladurie suggère de distinguer les signatures « ânonnées par lettres minuscules non reliées entre-elles, à la limite composées de capitales disjointes (de celles qui sont) aisées, cursives et modernes, triomphantes et paraphantes³⁴ ».

Certains historiens préfèrent adopter une classification tri-partite: signatures correctement écrites, signatures maladroites, absence de signatures ou marques³⁵. Jean Quéniart propose d'améliorer cette division tri-partite en la remplaçant par une classification adaptée aux stades d'assimilation de l'écriture. « La comparaison avec les écritures enfantines [...] semble expérience faite, le moyen le moins arbitraire d'en discerner les différentes étapes à travers les signatures des individus³⁶ ».

Là encore, notre expérience professionnelle d'instituteur de classe unique dans laquelle cohabitaient tous les niveaux et tous les stades d'apprentissage de la lecture et de l'écriture nous, a maintes fois prouvé la justesse et la pertinence d'une telle analyse. N'est-ce pas la capacité de lecture caractérisée par la production de sens et non pas seulement de son qui témoigne d'une véritable instruction ?

Alors, n'est-il pas difficile voire hasardeux d'apprécier celle-ci au travers d'une simple signature ? Seule l'aisance avec laquelle cette dernière est portée au bas de l'acte de mariage est peut-être « le résultat d'une pratique courante qui témoigne indirectement d'une certaine compétence en matière de lecture et d'écriture³⁷ » affirme R. Grevet. Le tout est de savoir à

²⁹. F. Furet, J. Ozouf, *Lire et écrire*, op. cit., p. 20.

³⁰. Arch. dép. du Pas-de-Calais, T 1052-1053 : bulletins annuels et trimestriels de l'arrondissement d'Arras.

³¹. Pierre Albertini, *L'école en France, XIX^e-XX^e siècles. De la maternelle à l'université*, Paris, Hachette, p. 22-23. Fabienne Reboul-Scherrer, *La vie quotidienne des premiers instituteurs 1833-1882*, Paris, Hachette, 1989, p. 14.

³². Wailly est une localité de l'Arrageois.

³³. C.-A. Fromentin, *Wailly-lès-Arras. Notice historique, religieuse et statistique*, Lille, 1889, p. 66.

³⁴. Cité par B. Gresperrin in *Les petites écoles.....*, op. cit., p. 154.

³⁵. H. Chisick, « L'éducation élémentaire dans un contexte urbain sous l'Ancien Régime : Amiens aux XVII^e et XVIII^e siècles », *Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie*, LVIII, 1980, p. 319-378.

³⁶. Jean Quéniart., « Les apprentissages scolaires élémentaires au XVIII^e siècle : faut-il réformer Maggiolo ? », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, XXIV, 1977, p.159.

³⁷. René Grevet, *Ecole, pouvoirs.....* op. cit., p. 37-38.

partir de quelle limite on peut affirmer qu'il y a aisance et corollairement instruction. En clair, quels indices peuvent indiquer, dans une signature - avec un taux de probabilité important- une certaine aisance par delà laquelle on est droit de supposer de réelles compétences de lecture et d'écriture ?

1.2 L'aisance de la signature : un moyen plus sûr d'évaluer l'alphabétisation ?

R. Grevet, à la lumière des investigations de J. Quéniart, propose une grille de lecture de signatures comportant six catégories ou niveaux³⁸ qui peuvent être résumés de la manière suivante dans leur décodage mais aussi leur interprétation.

Quelle grille de lecture des signatures au mariage ?

Niveau 0: Absence de signature ou alors croix. Individu analphabète ne sachant ni lire ni écrire.
Niveau 1: Gribouillis, lettres qui se chevauchent. Ce type de signature révèle une alphabétisation très réduite (individu vraisemblablement analphabète).
Niveau 2: Ecriture en script irrégulier, lettres séparées les unes des autres. Tracé épais. Alphabétisation médiocre (l'individu signant de cette manière doit encore éprouver bien des difficultés pour écrire et sans doute pour lire).
Niveau 3: Ecriture beaucoup plus appliquée, arrondie. Toutes les lettres sont bien liées entre-elles. Tracé encore épais. Alphabétisation moyenne: les personnes signant ainsi doivent avoir appris à lire et écrire.
Niveau 4: Ecriture courante. Tracé léger. On note une majuscule aux nom et prénom. Alphabétisation beaucoup plus solide.
Niveau 5: Signature de niveau 4 avec paraphe en plus témoignant d'une réelle capacité d'écriture.

Cette grille a été élaborée à partir de l'analyse de signatures des XVII^e et XVIII^e siècles et la première question qui se pose est celle de son actualité par rapport au XIX^e siècle qui retient ici toute notre attention. Dans le cadre de nos travaux de thèse³⁹, nous décidons donc de retenir l'arrondissement d'Arras qui, en raison de la juxtaposition en son sein, au XIX^e siècle, de cantons plus ou moins peuplés et alphabétisés, tous compris dans la même aire naturelle, constitue une sorte de « laboratoire rural ». 74 communes sur les 211 constituant l'arrondissement d'Arras sont retenues et sondées durant les périodes 1806-1815; 1850-1859 et 1896-1905⁴⁰. Quelque 18 000 signatures sont ainsi analysées. Leur examen minutieux suivant les critères proposés par R. Grevet et J. Quéniart permet de vérifier toute la pertinence de cette typologie comme le souligne le tableau ci-dessous.

Types de signatures et fréquences au XIX^e siècle dans l'arrondissement d'Arras

Niveaux d'alphabétisation	1806-1815	1850-1859	1896-1905
Niveau 0	58 %	39 %	3 %
Niveau 1	1 %	1 %	n.s ⁴¹
Niveau 2	8 %	6 %	1 %
Niveau 3	20 %	23 %	13 %
Niveau 4	10 %	26 %	70 %
Niveau 5	3 %	5 %	13 %
Nombre de signatures	5 526	5 966	6 090

³⁸. *Ibid.* p. 44.

³⁹. Marc Loison, *Facteurs d'alphabétisation et de scolarisation.....op. cit.*

⁴⁰. Nous avons retenu ces trois périodes parce qu'elles permettent d'encadrer par moitié le XIX^e siècle mais aussi, en respectant le décalage de 10 à 15 ans entre le moment où les individus sont censés fréquenter l'école et celui où ils se marient, d'apprécier l'impact de la Révolution française, de la loi Guizot de 1833 et de celles de Ferry de 1881 et 1882.

⁴¹. Non significatif inférieur à 0,5 %

À la fin du XIX^e siècle, dans les registres d'état civil, les signatures de niveaux 1 et 2 ont quasiment disparu. Nous décidons donc de répartir les individus en quatre catégories significatives de leur degré d'alphabétisation⁴².

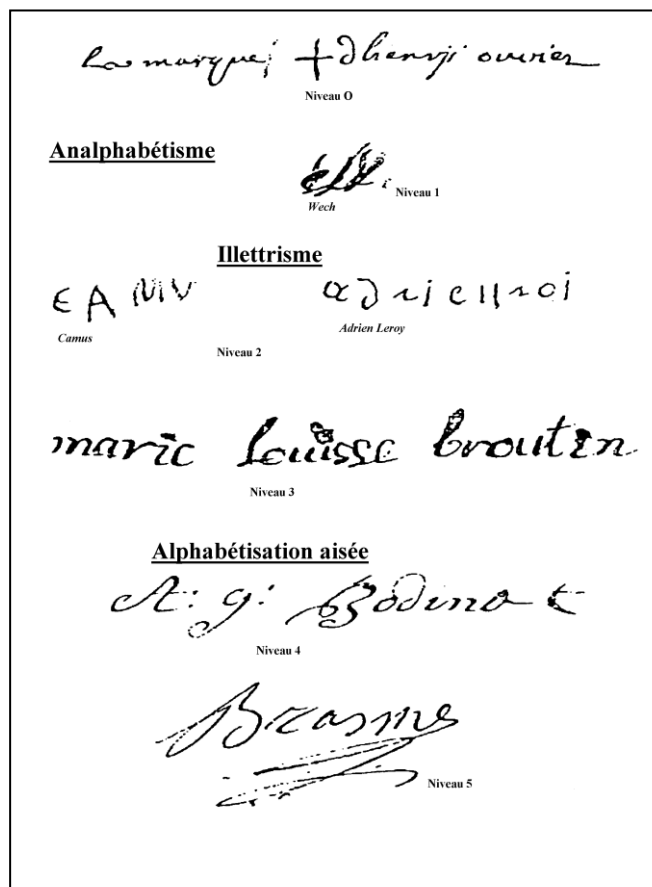
Catégorie 1: Analphabétisme. Signatures de niveau 0 (et éventuellement les rares signatures de niveau 1 dont la fréquence n'excède jamais 1 %, quelle que soit la période sondée). Ce sont les individus déclarant ne pas savoir signer; ils sont vraisemblablement analphabètes: ils ne savent ni lire ni écrire.

Catégorie 2: Alphabétisation moyenne ou illettrisme. Signatures de niveau 3 (on y adjoint les réponses de niveau 2 peu nombreuses en 1896-1905 mais encore bien représentées en 1806-1815 et 1850-1859). Il s'agit d'individus ayant appris à lire et à écrire mais éprouvant sans doute des difficultés pour accéder au sens. Ils peuvent être rangés dans la catégorie des illettrés (se révélant incapables de lire de manière approfondie un texte court et simple).

Catégorie 3: Alphabétisation aisée. Signatures de niveau 4. Les signataires sont des individus alphabétisés (sachant lire, donc accéder au sens, et écrire).

Catégorie 4: Alphabétisation très aisée. Signatures dont l'aisance matérialisée par un paraphe plus ou moins élaboré laisse supposer un très bon niveau d'alphabétisation.

Exemples de signatures dans les actes de mariage du XIX^e siècle



⁴². Nous faisons ici référence aux travaux de l'éminent linguiste Alain Bentolila mais aussi à la définition que l'UNESCO donne de l'illettrisme. Pour cette dernière, l'illettrisme touche les personnes ayant été scolarisées mais qui, faute de pratique, ont perdu la maîtrise de l'écrit. Il est à noter que dans la seconde moitié du XIX^e siècle, un illettré est celui qui ne sait ni lire ni écrire et la capacité à lire est considérée comme un stade élémentaire mais décisif de l'alphabétisation (d'après F. Furet et J. Ozouf, *Lire et écrire...*, op. cit., p. 299).

Ce raisonnement, certes séduisant, ne doit pas masquer la fragilité du critère de la signature qui est, hélas, le seul moyen de déterminer dans la longue durée, des taux d'alphabétisation. On peut également arguer que la classification des signatures est faite suivant une appréciation subjective de la qualité de ces dernières.

Pour éviter cet écueil, nous décidons d'analyser seul, suivant un protocole simple, clair et sans ambiguïté, défini plus loin, la totalité des 18 000 signatures, ce afin de prévenir les différences d'appréciation d'un corpus de signatures à un autre a contrario de certains travaux qui consistent à agréger des résultats de sondages mis en œuvre par des chercheurs différents suivant des procédés divers.

Par ailleurs nous estimons indispensable d'éprouver la pertinence de la typologie des signatures sur des travaux d'élèves de manière à vérifier si l'analyse de l'acte graphique (signature) telle qu'elle vient d'être proposée peut révéler des compétences ou des difficultés de lecture.

À la recherche de nouveaux critères d'évaluation objectifs

Lors de l'analyse de l'échantillon de signatures, il est très vite établi que les paramètres (variables)⁴³ suivants, qui relèvent uniquement de l'acte graphique, peuvent être perçus de manière objective : utilisation de l'écriture scripte, cursive ou mélange des deux; présence ou non de majuscules et enfin présence ou non d'un paraphe.

Certes, si ces indices ont le mérite de pouvoir être appréciés sans ambiguïté, permettent-ils pour autant de déterminer des niveaux de compétences de lecture ? Cette question centrale est soumise, toujours dans le cadre de nos travaux de thèse, à plus de deux cents instituteurs qui évaluent la pertinence des indicateurs retenus sur quelque 4 000 élèves⁴⁴. L'évaluation permet de vérifier sans ambiguïté – comme en témoigne le tableau suivant – que la capacité à utiliser de manière spontanée et pertinente les majuscules permet d'opposer les individus réellement alphabétisés (aisés ou très aisés) à ceux ayant des difficultés de lecture. Pour ces derniers, le degré de difficulté (illettrisme ou analphabétisme) semble pouvoir être déterminé en fonction de la présence ou non de la signature et éventuellement de la qualité du tracé de celle-ci.

Types de signatures et compétences de lecture et d'écriture

Catégories	Niveaux	Variables graphiques	Comportements de l'échantillon
Analphabètes	0 1 ⁴⁵	Absence de signature	
Illettrés	2 ⁴⁶	Mélange d'écriture scripte et d'écriture cursive	94 % des élèves faisant cela ont des difficultés de lecture
	3	Écriture cursive	L'écriture cursive n'est pas synonyme de compétences de lecture puisque plus de 78 % des élèves ayant des difficultés de lecture ou ne sachant pas lire l'emploient.
Alphabétisés aisés	4	Utilisation pertinente de la majuscule	Plus de 90 % des élèves ayant des difficultés de lecture ou ne sachant pas lire n'emploient jamais la majuscule ou alors l'emploient partiellement.
Alphabétisés très aisés	5	Utilisation pertinente de la majuscule ; présence d'un paraphe	

Enquête réalisée en 1996 sur un échantillon de 4000 élèves de la circonscription de Beuvry (Pas-de-Calais)

⁴³. En statistique il est important de vérifier que la variable retenue ait des qualités internes –exhaustivité (on en attribue une à chaque individu) et univocité (on ne doit éprouver aucune hésitation pour répondre) – et des qualités externes (notamment pertinence).

⁴⁴. Il s'agit des instituteurs des cycles 2 et 3 de la circonscription de Beuvry (Pas-de-Calais). Nous tenons ici à les remercier pour l'aide apportée dans la mise en œuvre de l'enquête et la qualité des réponses fournies.

⁴⁵. Ce niveau d'alphabétisation est rare à la fin du XIX^e siècle. Sa fréquence est non significative.

⁴⁶. Ce niveau est rare à la fin du XIX^e siècle : à peu près 1 % mais toutefois de l'ordre de 8 % au début du XIX^e siècle.

Grâce à ces indicateurs graphiques dont la pertinence vient d'être établie, nous procédons alors à l'analyse graphique des 18 000 signatures de notre échantillon de manière à apprécier l'évolution de l'analphabétisme et de l'illettrisme au XIX^e siècle dans l'arrondissement d'Arras. Les résultats obtenus, s'ils sont pour le moins troublants voire dérangeants, confirment toute la pertinence de la méthodologie consistant à sortir de la dichotomie « sait signer, ne sait pas signer » et à prendre en compte l'aisance de l'acte graphique des signatures au mariage pour calculer des taux d'alphabétisation.

Des résultats troublants

Dans les rapports des sous-préfets de la période comprise entre 1886 et 1891⁴⁷, le taux de scolarisation de l'arrondissement d'Arras est estimé aux alentours de 844 pour mille. Ce chiffre laisse entendre que pratiquement 16 % de la population artésienne scolarisable échappe à l'école. Or, si l'on applique la méthode Maggiolo, c'est-à-dire celle qui consiste à ne prendre en compte que la seule capacité à signer, on constate que le taux d'alphabétisation arrageois est, 10 à 15 ans plus tard⁴⁸, en 1896-1905, de l'ordre de 97,40 %. En clair, moins de 3 % des signataires au mariage ont des difficultés pour accéder à la culture écrite.

On relève immédiatement le décalage – pour ne pas dire le paradoxe – entre ces deux taux de scolarisation et d'alphabétisation. De fait, alors que près de 16 % des enfants scolarisables ont échappé à l'école, quelques années plus tard, arrivés à l'âge adulte, ils sont un peu moins de 3 % à éprouver des difficultés à lire et à écrire. Comment est-il possible que des enfants ayant fréquenté peu ou pas du tout l'école soient quelques années plus tard correctement alphabétisés ?

Certains historiens, et notamment F. Furet et J. Ozouf⁴⁹ avancent alors comme argument le fait que l'alphabétisation échappe pour une part non négligeable à l'école. Si cet argument peut être accepté pour un nombre restreint d'enfants, on l'admet beaucoup plus difficilement pour une population importante. De fait, la différence de 13 points entre le taux de scolarisation de 84,4 % et le taux d'alphabétisation de 97,40 % laisse entendre qu'à la fin du XIX^e siècle, dans l'Arrageois, près de cinq mille petits ruraux se seraient alphabétisés en dehors de l'école. Ce chiffre paraît abusif. Et si la réponse à ce paradoxe résidait dans le fait que les taux d'alphabétisation sont fortement majorés ?

La méthodologie prenant en compte l'aisance des signatures telle qu'elle vient d'être développée donne effectivement une toute autre photographie de l'alphabétisation dans l'Arrageois à la fin du XIX^e siècle. Cette photographie semble plus réaliste et permet aux taux d'alphabétisation et de scolarisation d'être en cohérence. On y dénombre, en 1896-1905, 2,60 % d'individus ne sachant pas signer (analphabètes) ; 14,40 % d'individus signant avec difficulté (illettrés) et 83 % signant avec aisance (alphabétisés aisés ou très aisés). On constate alors que le taux d'alphabétisation aisée ou très aisée de 83 % ou 830 pour mille est très proche du taux de scolarisation de la période comprise entre 1886 et 1891, période durant laquelle les conjoints ayant signé leur acte de mariage entre 1896 et 1905 sont censés avoir fréquenté l'école. Cette coïncidence des chiffres⁵⁰, semble bel et bien confirmer l'hypothèse selon laquelle « il faut considérer les taux d'alphabétisation comme des taux approximatifs de scolarisation ou de fréquentation scolaire pouvant seulement pour la grosse majorité des signatures refléter un savoir minimum reçu à l'écoleet rien d'autre⁵¹».

Par ailleurs, cette même coïncidence des chiffres, en levant le voile sur la cohabitation pour le moins paradoxale, dans les chiffres officiels ou les études locales, de taux de scolarisation en

⁴⁷. Arch. dép. du Pas-de-Calais, Bibl. hist . B 2380-2385 : rapports des sous-préfets.

⁴⁸. Afin d'évaluer l'alphabétisation des individus censés avoir fréquenté l'école vers 1886-1891. D'autre part, de manière à ne considérer que des cohortes, seuls les individus nés dans leur commune et s'étant mariés dans celle-ci, sont retenus.

⁴⁹. F. Furet, J.Ozouf, *Lire et écrire....*, op. cit., p. 306. Ceux-ci affirment en effet que « le phénomène d'alphabétisation échappe, pour 20 % au moins, à l'école. C'est là quelle que soit la date considérée, un résidu constant ».

⁵⁰. Cette coïncidence a été vérifiée tout au long du XIX^e siècle dans chacun des dix cantons constituant l'arrondissement d'Arras. Pour plus de précisions on se reportera à notre thèse *Facteurs d'alphabétisation....* op. cit. p. 135-165.

⁵¹. R. Grevet, *Ecole, pouvoirs....*, op. cit., p. 42.

régression avec des taux d’alphabétisation en hausse, confirme toute la pertinence⁵² de la méthodologie mise en œuvre et la nécessité, pour déterminer au XIX^e siècle des taux d’alphabétisation correspondant davantage à la réalité, de sortir du simple comptage manichéen des signatures au mariage et de prendre en compte l’aisance de l’acte graphique.

Dans le cas artésien qui intéresse notre communication aujourd’hui, quels rapports les principales catégories socio professionnelles ont-elles entretenus avec le processus d’alphabétisation ? Celui-ci est-il bien « la réfutation parfaitement claire de l’illusion méritocratique ?⁵³ Ou en d’autres termes le poids de la stratification sociale règne-t-il en donnée première dans l’accès à la culture écrite de la population artésienne ?

2. ALPHABÉTISATION ET STRATIFICATION SOCIALE

L’utilisation de notre outil d’évaluation des signatures au mariage nous a permis certes de confirmer toute la pertinence du point de vue d’A. Prost déclarant que « les statistiques ont des enjeux institutionnels auxquels les auteurs n’échappent pas »⁵⁴ mais aussi et surtout de mettre à jour, dans l’arrondissement d’Arras à la veille de la première Guerre mondiale, une situation pour le moins troublante voire dérangeante sur laquelle il convient de revenir plus en détails.

2.1 L’alphabétisation dans l’arrondissement d’Arras en 1896-1905

Avec un taux moyen de 17 % d’individus éprouvant à des degrés divers des difficultés de lecture et d’écriture et avec certains cantons où plus d’un individu sur cinq est touché par le phénomène d’illettrisme ou d’analphabétisme (le canton de Marquion par exemple avec 22,40 % mais aussi ceux de Bapaume et Bertincourt avec respectivement 20,80 % et 20,40 %), l’arrondissement d’Arras est fort loin des chiffres officiels estimant, pour le département du Pas-de-Calais, en 1907, la proportion d’illettrés pour les deux sexes réunis à 3,9 %⁵⁵. Ce constat remet bel et bien en cause l’idée selon laquelle l’alphabétisation était quasi achevée à la veille de la Première Guerre mondiale.

La carte ci-après donne l’impression de concentricité du phénomène d’analphabétisme et d’illettrisme : les cantons à proximité de la ville d’Arras ont les taux d’analphabétisme et d’illettrisme les plus faibles (notamment Arras-sud avec 4,50 %) et les cantons au sud-est ont les taux les plus élevés (entre 20 et 25 % d’illettrés et d’analphabètes).

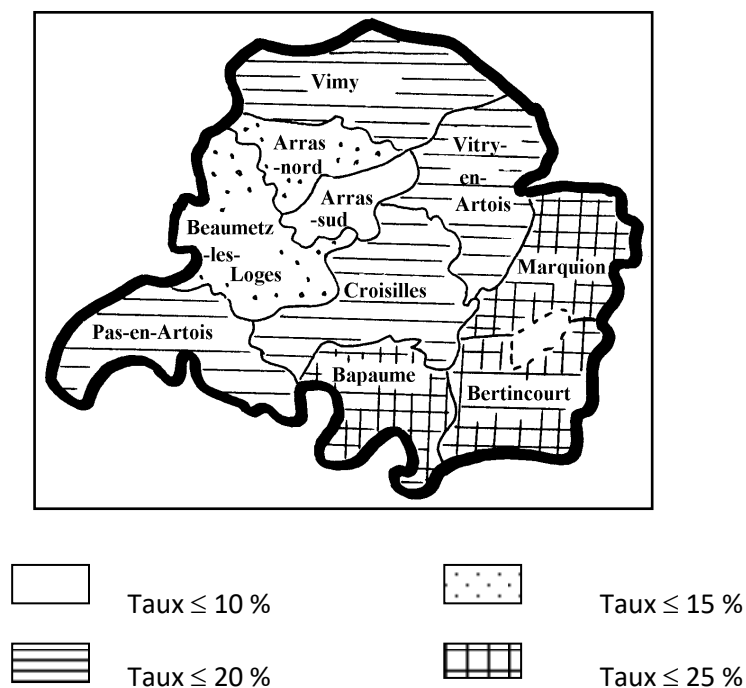
⁵². Il est quand même troublant de constater que cette méthodologie permet d’expliquer, à un point près, l’écart constaté entre les taux d’alphabétisation et de scolarisation.

⁵³. F. Furet, J. Ozouf, *Lire et écrire.... op. cit.*, p. 176.

⁵⁴. A. Prost, « Pour une histoire.... », *art. cit.*, p. 69-70.

⁵⁵. Y. Le Maner, *Histoire du Pas-de-Calais ..., op. cit.*, p. 148.

Fig. 1 : taux d'analphabétisme et d'illettrisme agrégés en 1896-1905 dans l'Arrageois⁵⁶



Se pose dès lors, tout naturellement, la question de l'origine socioprofessionnelle des illettrés, analphabètes, alphabétisés aisés et très aisés. Les tableaux 1 et 2 indiquent sans ambiguïté que, dans l'Arrageois, à la fin du XIX^e siècle, les ruraux sont loin d'être à égalité devant l'alphabétisation.

Tableau 1 : alphabétisation et secteurs d'activités dans l'Arrageois à la veille du XX^e siècle

Cantons	Effec - tifs	Pourcentages d'analphabètes et d'illettrés issus du			Pourcentages d'alphabétisés aisés issus du			Pourcentages d'alphabétisés très aisés issus du		
		Secteur 1 ⁵⁷	Secteur 2	Secteur 3	Sect. 1	Sect. 2	Sect. 3	Sect. 1	Sect. 2	Sect. 3
Arras-nord	370	4	8	1	17,5	46,5	10	3	4	6
Arras-sud	289	2,5	2	n.s	27,5	42	18	3,5	2	2,5
Bapaume	382	4	16,5	0	21	43,5	5	5	2	3
Beaumetz-les-Loges	459	5	7	n.s ⁵⁸	33	32	8	7	3	5
Bertincourt	355	5	16	n.s	26	34	8	4	3	4
Croisilles	491	5	14,5	0	30	36,5	6,5	5,5	n.s	2
Marquion	476	5	16,5	1	25	41,5	5,5	3	n.s	2,5
Pas-en-Artois	376	4	12	n.s	32,5	39,5	3,5	2,5	2	3,5
Vimy	675	5	14	n.s	25,5	41	5,5	3,5	3	2,5
Vitry-en-Artois	540	3,5	14	n.s	21	42	8	5,5	3	3

⁵⁶.Taux d'analphabétisme et d'illettrisme agrégés : Arras-nord : 13,30 % ; Arras-sud : 4,50 % ; Bapaume : 20,80 % ; Beaumetz-les-Loges : 11,60 % ; Bertincourt : 20,40 % ; Croisilles : 19,50 % ; Marquion : 22,40 % ; Pas-en-Artois : 16,30 % ; Vimy : 18,80 % ; Vitry-en-Artois : 17,30 % ;

⁵⁷. Par secteur 1, il faut entendre les métiers liés à l'agriculture ; par secteur 2, les métiers liés à l'industrie et à l'artisanat ; par secteur 3, les métiers liés aux services et commerces.

⁵⁸. n.s : non significatif (inférieur à 1 %).

Tableau 2 : alphabétisation et catégories socioprofessionnelles dans l'Arrageois en 1896-1905

Types d'alphabétisés	Effectifs	Cultivateurs ⁵⁹	Ménagers	Journaliers	Domestiques	Artisans	Marchands	Ouvriers	Services	Textile
Analphabètes Niveaux 0 et 1	116	2 1,7 % n.s	8 6,9 % 4,4 %	69 59,5 % 5,5 %	12 10,3 % 3,5 %	4 3,4 % 1 %	1 n.s n.s	13 11,2 % 3,1 %	0 0 % 0 %	7 6 % 2,2 %
Illettrés Niveaux 2 et 3	640	79 12,3 % 8 %	18 2,8 % 9,9 %	292 45,6 % 23,5 %	63 9,8 % 18,5 %	22 3,4 % 5,3 %	18 2,8 % 8,5 %	86 13,4 % 20,3 %	7 1,1 % 2,4 %	55 8,6 % 17,3 %
Niveaux 0 à 3	756	81 10,7 % 8,2 %	26 3,4 % 14,3 %	361 47,8 % 29 %	75 9,9 % 22 %	26 3,4 % 6,3 %	19 2,5 % 9 %	99 13,1 % 23,4 %	7 n.s 2,4 %	62 8,2 % 19,5 %
Alphabétisés aisés Niveau 4	3217	773 24 % 77,9 %	148 4,6 % 81,3 %	851 26,5 % 68,3 %	257 8 % 75,4 %	330 10,3 % 79,7 %	156 4,8 % 73,9 %	288 8,9 % 68,3 %	170 5,3 % 59,3 %	244 7,6 % 76,7 %
Alphabétisés très aisés Niveau 5	440	138 31,4 % 13,9 %	8 1,8 % 4,4 %	34 7,7 % 2,7 %	9 2,1 % 2,6 %	58 13,2 % 14 %	36 8,2 % 17,1 %	35 7,9 % 8,3 %	110 25 % 38,3 %	12 2,7 % 3,8 %
Niveaux 4 et 5	3657	911 24,9 % 91,8 %	156 4,3 % 85,7 %	885 24,2 % 71 %	266 7,3 % 78 %	388 10,6 % 93,7 %	192 5,2 % 91 %	323 8,8 % 76,6 %	280 7,7 % 97,6 %	256 7 % 80,5 %
Totaux	4413	992	182	1246	341	414	211	422	287	318

Les journaliers particulièrement touchés par l'illettrisme et l'analphabétisme

Globalement les journaliers, soit avec 47,80 % de l'effectif total des individus ayant des difficultés à lire et à écrire, soit avec 29 % de leur propre effectif, fournissent le plus gros bataillon d'illettrés et d'analphabètes. Il est à noter que chaque canton, sans exception, a son lot d'analphabètes ou d'illettrés issus du groupe des journaliers. Partout, hormis dans les cantons d'Arras-nord et d'Arras-sud, il en fournit au moins 30 % et peut même aller au-delà de 60 % (canton de Croisilles⁶⁰). Les ouvriers, domestiques et employés du textile sont également largement touchés par l'illettrisme et l'analphabétisme (un individu sur cinq, voire sur quatre). Les cantons de Bapaume, Bertincourt et Pas-en-Artois fournissent une part non négligeable d'analphabètes et d'illettrés issus du monde textile : un individu sur cinq éprouant des difficultés de lecture et d'écriture en est issu. Dans le canton de Vimy, un illettré ou analphabète sur trois appartient au groupe social des ouvriers (essentiellement des mineurs).

Le groupe des cultivateurs-ménagers gros pourvoyeur d'alphabétisés aisés

À l'autre extrémité de l'échelle de l'alphabétisation, plus de 90 % des cultivateurs, des artisans, des marchands ou des individus employés dans les services sont des alphabétisés aisés ou très aisés. Dans ce palmarès, le secteur des services se distingue tout particulièrement puisque la quasi-totalité de ses individus sont correctement alphabétisés (97,60 %) et que plus d'un individu sur trois (38,30 %) a accédé à l'alphabétisation très aisée.

⁵⁹. Premier nombre : effectif de la catégorie socioprofessionnelle ; deuxième nombre : rapport de l'effectif de la catégorie socioprofessionnelle sur l'effectif total de la ligne ; troisième nombre : rapport de l'effectif de la catégorie socioprofessionnelle sur l'effectif total de la colonne.

⁶⁰. 63,50 % exactement.

Dans tous les cantons sans exception, le groupe des cultivateurs-ménagers fournit une part importante d'alphabétisés aisés et très aisés, la palme revenant aux cantons de Beaumetz-les-Loges et Pas-en-Artois où plus d'un individu alphabétisé sur trois est issu du monde agricole. Le groupe des journaliers n'est pas en reste puisque, dans la plupart des cantons, un individu alphabétisé sur cinq en est issu. Seuls les cantons d'Arras-nord et d'Arras-sud ont plus de 10 % de leurs alphabétisés de niveaux 4 et 5 qui proviennent du secteur des services. Par ailleurs, si l'on y adjoint le secteur du commerce, la proportion passe respectivement à 18 %, 70 % et 21, 40 %. D'autre part, le seul secteur des services fournit dans les cantons d'Arras-nord et d'Arras-sud réunis, 34 % des alphabétisés très aisés (niveau 5).

En définitive, dans l'arrondissement d'Arras, à la fin du XIX^e siècle, subsistent, d'un canton à l'autre, d'importantes inégalités en matière d'alphabétisation⁶¹. Ceci confirme bien qu'il faut « abandonner l'illusion d'une marche unanime et continue (dans l'accès à la culture écrite) pour les contrastes que révèle l'étude attentive des rythmes et des espaces »⁶².

Les cantons d'Arras-sud et d'Arras-nord, occupant respectivement les première et troisième places en matière d'alphabétisation sont les seuls à recruter majoritairement leurs alphabétisés très aisés (niveau 5) dans les services (34 %). Ce dernier constat nous amène à nous interroger sur les raisons d'un tel recrutement. Faut-il voir ici l'influence d'un secteur tertiaire (services et commerces) plus actif dans les cantons d'Arras-nord et d'Arras-sud ? On perçoit ici la nécessité de vérifier l'hypothèse selon laquelle il y aurait eu, dans les cantons ruraux proches de la ville d'Arras, l'émergence d'un secteur tertiaire plus actif ou plus précoce. S'impose alors une étude de l'évolution des trois secteurs d'activités et des liens entretenus avec l'alphabétisation aisée, l'analphabétisme et l'illettrisme.

2.2 Analphabétisme, illettrisme, alphabétisation aisée et secteurs d'activités

Pour apprécier l'évolution des trois secteurs d'activités, les listes nominatives de population des communes rurales de notre échantillon ont été dépouillées⁶³. Cette étude laisse clairement apparaître qu'à la fin du XIX^e siècle, le secteur secondaire, avec 39,60 % de la population active, est relativement proche du secteur primaire (44,70 %). Ces chiffres confirment le mouvement d'inversion de la structure sociale qui caractérise le XIX^e siècle dans le Pas-de-Calais. Celui-ci verra en effet son taux de population active vivant directement de l'agriculture passer de 58 % en 1851 à 28 % en 1911 et à la même date, pour la première fois, celui des ouvriers de l'atelier, de l'usine et de la mine dépasser les 50 %⁶⁴.

Cinq cantons : ceux d'Arras-nord, Bapaume, Bertincourt, Vimy et Vitry-en-Artois ont, en cette fin du XIX^e siècle, déjà épousé voire intégré ce phénomène d'inversion et ont un secteur secondaire dominant. Les autres et notamment celui de Beaumetz-les-Loges, en disposant encore d'une population active majoritairement agricole, résistent au phénomène. Là aussi est confirmé le fait que si en « 1914, les ouvriers étaient devenus majoritaires dans la population active du Pas-de-Calais [...] en raison de l'industrialisation périphérique, ils étaient géographiquement dispersés : énorme masse du bassin minier, gros effectifs du littoral, îlots en milieu rural »⁶⁵.

Dans les cantons d'Arras-nord et d'Arras-sud, le secteur tertiaire présente une confortable avance : pratiquement 10 points d'écart avec le taux moyen de l'arrondissement d'Arras (24,60 % et

⁶¹. Ceci explique le titre donné à notre thèse : « *Facteurs d'alphabétisation et de scolarisation dans l'Arrageois au XIX^e siècle ou un arrondissement rural face à des inégalités* ».

⁶². F. Furet, J. Ozouf, *Lire et écrire*, op. cit., p. 58.

⁶³. Arch. dép. du Pas-de-Calais, série M : administration générale et économie. Population sondée : 29 606 pour le milieu du XIX^e siècle ; 24 784 à la fin du XIX^e siècle.

⁶⁴. Y. le Maner, *Histoire du Pas-de-Calais*, op. cit., p. 81.

⁶⁵. *Ibid.*, p. 92.

24,80 % contre 15,70 %). L'hypothèse de l'émergence d'un secteur tertiaire plus actif ou plus précoce dans les cantons à proximité de la ville d'Arras est donc confirmée.

Toutefois la question du lien existant entre secteur tertiaire et taux d'alphabétisation aisée de niveaux 4 et 5 reste posée.

Secteur tertiaire et alphabétisation aisée : lien de postériorité ? d'antériorité ? ou circularité ?

L'investigation mise en œuvre pour vérifier cette nouvelle hypothèse a permis de constater qu'à la fin du XIX^e siècle, à un secteur tertiaire actif (supérieur au taux moyen) correspondait un taux d'alphabétisation aisée élevé : c'était le cas des cantons d'Arras-sud, Arras-nord et Beaumetz-les-Loges qui, avec un secteur tertiaire occupant presque 25 % de la population active pour les deux premiers, plus de 16 % pour le dernier, présentaient des taux d'alphabétisation aisée supérieurs à 85 % voire 95 %. Par contre tous les autres cantons, hormis celui de Bertincourt, avec un secteur tertiaire mobilisant un peu plus de 12 % de la population active, affichaient des taux d'alphabétisation aisée compris entre 75 et 85 %.

Il semble donc bien que l'alphabétisation aisée (niveaux 4 et 5) ait suivi le phénomène de tertiarisation de façon parallèle. Mais ne pourrait-on néanmoins nous objecter que la relation ne s'effectue pas dans le sens émergence de nouveaux services et commerces vers l'alphabétisation aisée mais dans le sens inverse à savoir que c'est l'alphabétisation aisée qui génère la diversification des métiers ?

Une étude de l'évolution de l'alphabétisation aisée et du secteur tertiaire dans les cantons artésiens durant tout le XIX^e siècle nous a permis de confirmer qu'à chaque fois que le secteur tertiaire avait un taux supérieur ou égal au taux moyen de l'arrondissement, quelques années plus tard, le taux d'alphabétisation aisée était lui aussi supérieur ou égal au taux moyen de l'arrondissement. Par contre il a été établi qu'une avance en matière d'alphabétisation aisée n'amenait pas systématiquement une avance en matière de tertiarisation⁶⁶. Toutefois, si le fait semblait acquis statistiquement pouvait-on pour autant affirmer que la tertiarisation était antérieure au phénomène d'alphabétisation aisée et qu'elle générait ce dernier ? Suite à d'autres travaux⁶⁷, nous pensons qu'il vaut mieux parler de circularité du phénomène : si dans un premier temps, le développement du secteur tertiaire permet à l'alphabétisation aisée de progresser, l'évolution de cette dernière active ensuite la diversification des métiers et par voie de conséquence le secteur tertiaire qui, à son tour, stimule l'alphabétisation aisée.

Une autre question demeure cependant : celle de l'activation plus précoce du secteur tertiaire dans les cantons d'Arras-nord et d'Arras-sud ? Faut-il ici faire le lien avec la proximité immédiate de la ville d'Arras ?

Tertiarisation du monde rural et proximité de la ville

Les cantons d'Arras-nord et d'Arras-sud sont à proximité immédiate de la ville d'Arras qui, d'après A. Cornette⁶⁸ « grâce à une position extrêmement favorable, a toujours été un centre et un relais important de voies de communication. Jusqu'au milieu du XIX^e siècle, elle a surtout été une étoile de voies terrestres [...] (Avec l'ouverture de voies de chemin de fer dans la seconde moitié du XIX^e siècle) [...] très rapidement , le trafic voyageurs-marchandises s'amplifia⁶⁹».

⁶⁶. Pour plus de précisions se reporter à la thèse *Facteurs d'alphabétisation*, *op. cit.*, p. 88-93.

⁶⁷. M. Loison, *Anzin-Saint-Aubin, du temps des laboureurs au temps des rurbains*, Saint-Josse-sur- Mer, 1992. Cet ouvrage permet de comprendre comment le village d'Anzin-Saint-Aubin, au contact de la ville d'Arras, sous l'influence de la péri-urbanisation, est devenu à son tour une ville.

⁶⁸. A. Cornette, « Arras et sa banlieue. Etude d'une évolution urbaine », *Revue du Nord*, XLII, n° 167, juillet-septembre 1960.

⁶⁹. *Ibid.*, p. 69.

Grâce à la position topographique de la ville, au réseau très dense de voies de communication convergentes et à la nombreuse population des campagnes environnantes, le commerce arrageois a toujours été prospère⁷⁰.

Parallèlement, la fonction industrielle de la ville d'Arras « marque un recul très marqué de 1851 à 1911 (53 % de la population active en 1851 contre 36 % en 1911). L'importance de celui-ci peut être considérée comme atténuée par le fait que les femmes travaillant à domicile et irrégulièrement, formaient une grande partie de la main-d'œuvre au milieu du XIX^e siècle (2 192 dentellières sur une population de 11 933 individus). Cependant, il confirme qu'Arras n'a point suivi le mouvement d'industrialisation qui a bouleversé la région voisine du bassin minier »⁷¹.

De même sa « fonction agricole a régressé considérablement alors que s'accroissait la population [...]. Cette diminution des effectifs [...] est la conséquence de faits généraux : crises agricoles du XIX^e siècle, attrait des salaires industriels, mécanisation – et d'une manifestation locale, le recul des exploitations devant le flux croissant des constructions sur les parcelles auparavant cultivées »⁷². Quant à la fonction administrative (services publics et particuliers), elle a été « l'élément stabilisateur de la population, la fonction dynamique »⁷³.

Ce tableau brossé à grands traits indique qu'Arras avait, à la fin du XIX^e siècle, une fonction « tertiaire » dominante : on peut estimer, d'après les travaux d'A. Cornette, que de 42 % de la population active en 1851, le secteur des services et des commerces est passé à 60 % en 1911⁷⁴.

Face à une telle importance du secteur des services et des commerces arrageois comment celui des communes rurales environnantes a-t-il évolué ?

En 1851, les cantons d'Arras-nord et d'Arras-sud réunis ont un secteur tertiaire occupant 13,20 % de la population active. On peut qualifier ce secteur de déjà important puisqu'il est pratiquement à égalité avec celui que présenteront, 50 ans plus tard en 1911, les cantons de Bapaume (14 %), Croisilles (13,30 %), Marquion (13,70 %) et Vitry-en-Artois (13,80 %) et même supérieur à celui de Pas-en-Artois (12,20 %) et Vimy (12,70 %).

Toutefois parmi les communes à la périphérie d'Arras que nous avons sondées, toutes ne sont pas à égalité, en 1851, devant la tertiarisation. Sainte-Catherine domine largement avec un secteur tertiaire mobilisant 28,5 % de sa population active et cela se traduit par une première place en matière d'alphabétisation aisée avec un taux de 59 % contre 46 % à Achicourt, 21 % à Saint-Laurent-Blangy et 15 % à Anzin-Saint-Aubin.

Les deux communes de Sainte-Catherine et d'Achicourt, pour reprendre l'expression d'A. Cornette « dépendent étroitement d'Arras »⁷⁵ et occupent ainsi respectivement les première et deuxième places en matière d'alphabétisation aisée. Anzin-Saint-Aubin, commune la plus éloignée d'Arras, avec un secteur agricole prédominant (66,50 %) et un secteur tertiaire faible (14 %) inférieur au secteur secondaire (19,50 %) a le taux d'alphabétisation aisée le plus faible.

Considérons maintenant l'année 1911. Dans les cantons d'Arras-nord et d'Arras-sud, le secteur tertiaire a considérablement augmenté, passant, en 50 ans, de 13,20 % à 29,40 %. Ceci s'est fait au détriment du secteur agricole qui a sombré de 47,30 % à 25,80 %. Le secteur industriel, passant de 44,80 % à 39,50 %, a peu évolué et, ce faisant, confirme le fait « qu'Arras n'a point suivi le mouvement d'industrialisation qui a bouleversé la région voisine du bassin minier »⁷⁶. Achicourt arrive largement en tête avec un secteur tertiaire occupant 40,50 % de la population active. Viennent ensuite Saint-Laurent-Blangy et Sainte-Catherine dont le secteur tertiaire mobilise respectivement 31,50 % et 30,50 % de la population active. Loin derrière, à l'avant-dernière place, le secteur tertiaire d'Anzin-Saint-Aubin touche moins d'une personne active sur cinq.

⁷⁰. *Ibid.*, p. 88.

⁷¹. *Ibid.*, p. 91.

⁷². A. Cornette, *Arras et sa banlieue*, *op. cit.*, p. 77.

⁷³. *Ibid.* p. 126.

⁷⁴. Population active : en 1851 : 11 933 ; en 1911 : 8 793.

⁷⁵. A. Cornette, *Arras et sa banlieue*, *op. cit.*, p. 91.

⁷⁶. *Ibid.*

Il est surtout remarquable de constater que les trois premières communes, très proches d'Arras, avec un secteur tertiaire occupant pratiquement un tiers de leur population active, ont des taux d'alphabétisation aisée supérieurs ou égaux à 90 %.

Par contre, Anzin-Saint-Aubin, commune un peu plus éloignée d'Arras, en retard en matière de tertiarisation (19,50 %) l'est également en matière d'alphabétisation aisée (74 %) ⁷⁷.

La commune de Saint-Laurent-Blangy, de par son niveau d'alphabétisation, intrigue. Alors qu'avec 45 % de sa population active employée dans le secteur industriel en 1851 et 50,5 % en 1911, elle est qualifiée par A. Cornette, « de faubourg industriel par excellence » ⁷⁸ et où, en 1875, dans sa sucrerie « un bon tiers des ouvriers c'est à dire les enfants, les femmes et les vieillards font une partie de l'année des travaux des champs et le reste du temps, c'est à dire un tiers, des travaux de sucrerie » ⁷⁹, elle a pourtant, en 1896-1905, un taux d'alphabétisation aisée élevé de 93 %.

Si cette commune, qui présente toutes les caractéristiques nécessaires et suffisantes pour fournir un nombre relativement important d'analphabètes et d'illettrés avait été éloignée de la ville d'Arras, aurait-elle réagi de la même manière ? Nous ne le pensons pas. Pour s'en convaincre, il suffit de considérer toutes les communes de notre échantillon équivalentes de par leur population et le poids de leur secteur secondaire mais situées soit dans le bassin minier, soit dans un canton à dominante industrielle, soit dans un îlot industrialisé d'un canton encore agricole et de comparer leur secteur tertiaire et leur taux d'alphabétisation aisée.

Tableau 3 : secteur tertiaire et alphabétisation aisée dans quelques communes artésiennes à vocation industrielle

Commune	Canton	Population en 1876	Taux Secteur 2	Caractéristiques	Taux Secteur 3	Taux d'alphabétisation aisée
St.-Laurent-Blangy	Arras-Nord	1674	50,50 %	Très proche de la ville d'Arras ; située dans un canton à dominante industrielle ; présence de sucreries, fonderies et huileries	31,50 %	93,00 %
Havrincourt	Bertincourt	1172	40,80 %	Située dans un canton à dominante industrielle ; présence de sucreries	18,80 %	85,00 %
Biache-St- Vaast	Vitry-en-Artois	1550	46,70 %	Située dans un canton à dominante industrielle ; présence de sucreries et d'usines métallurgiques	13,30 %	82,00 %
Vimy	Vimy	1525	46,50 %	Située dans le bassin minier dans un canton à vocation industrielle	15,50 %	78,00 %
Puisieux	Pas-en-Artois	1395	58,50 %	Située dans un canton à dominante agricole ; présence de bonneteries ; textile à domicile	14,00 %	78,00 %
Le Transloy	Bapaume	1702	74,50 %	Située dans un canton à dominante industrielle ; présence de sucreries ; exploitation du textile à domicile	13,50 %	72,50 %
Bourlon	Marquion	1775	61,00 %	Située dans un canton à dominante agricole ; présence de sucreries, fabriques de tuiles, exploitation du textile à domicile	11,50 %	72,00 %

⁷⁷. Le rapport entre l'alphabétisation aisée, le secteur tertiaire et la distance entre la commune sondée et la ville mériterait d'être étudié sur des effectifs significatifs.

⁷⁸. A. Cornette, *Arras et sa banlieue*, op. cit., p.91.

⁷⁹. Arch. nat. , C 3018 : enquête sur le travail 1872-1875.

Il apparaît clair que les taux d’alphabétisation aisée se hiérarchisent en fonction de l’importance du secteur tertiaire. C’est ainsi que l’on trouve en tête la commune de Saint-Laurent-Blangy (93 %) proche de la ville d’Arras disposant d’un secteur tertiaire très actif puisque occupant une personne sur trois.

Viennent ensuite – avec au minimum 8 points d’écart en matière d’alphabétisation aisée et 21 points au maximum – toutes les communes éloignées de la ville d’Arras et dont le secteur tertiaire est compris entre 10 et 20 %. En queue, on trouve la commune de Bourlon qui cumule les handicaps (exploitation du textile à domicile, nombreuses usines) et appartient, par ailleurs, au canton de Marquion qui, avec un taux de 77,60 %, ferme la marche de l’alphabétisation aisée.

Il semble donc bien que la commune de Saint-Laurent-Blangy, bien que fortement industrialisée, mais située à la périphérie immédiate de la ville d’Arras ait bénéficié « des lumières de la ville », tout comme, dans leur ensemble, les cantons d’Arras-nord et d’Arras-sud où nous avons pu déceler à la fin du XIX^e siècle, l’émergence d’un secteur tertiaire plus actif. Dans les cantons d’Arras-nord et d’Arras-sud, le secteur tertiaire, très actif, fournit pratiquement le cinquième des alphabétisés aisés et très aisés (de niveaux 4 et 5) alors que dans les autres cantons, en raison de sa faiblesse, il en fournit difficilement le dixième.

Les dénombrements effectués dans les listes nominatives de population des communes des cantons d’Arras-nord et d’Arras-sud ont maintes fois prouvé un double phénomène : ou la ville tertiaire d’Arras « aspire »⁸⁰ dans les communes situées à sa périphérie, une main-d’œuvre qualifiée et alphabétisée, pour ses commerces et ses services en expansion ; ou alors, de par les relations et les échanges qu’elle entretient avec la campagne environnante, elle provoque, dans cette dernière, l’apparition de nouveaux services ou commerces. Ce faisant, elle crée chez les habitants de ces communes périphériques « un besoin de savoir lire et écrire intimement lié à l’ouverture des sociétés vers l’extérieur ; [...] par intrusion d’éléments extérieurs, liés au développement des administrations ou aux modifications de l’économie »⁸¹.

Dans un tel contexte d’accélération de l’alphabétisation, l’industrie, pourtant pourvoyeuse d’illettrés ou d’analphabètes ne peut que suivre la tendance générale. Car, face à cette population instruite, l’analphabète « a douloureusement conscience de sa singularité, et [...] s’efforce d’éviter pareille indignité à sa descendance »⁸². À l’inverse, dans les cantons, vivant « en vase clos », fortement industrialisés et ayant un secteur de services et de commerces faible parce que non activé par la ville tertiaire trop éloignée, leurs illettrés ou leurs analphabètes, n’ayant pas en face d’eux une population correctement alphabétisée suffisamment forte pour créer des besoins nouveaux et bousculer leurs habitudes sont, pour reprendre l’expression de F. Furet et J. Ozouf, « comme des poissons dans l’ignorance »⁸³.

Ces derniers proviennent quasi exclusivement des secteurs agricole et industriel auxquels il y a lieu de s’intéresser maintenant.

⁸⁰. Voir l’étude de cas que nous avons effectuée dans notre ouvrage *Anzin-Saint-Aubin...*, *op. cit.*, et qui a confirmé ce phénomène « d’aspiration de main-d’œuvre alphabétisée ».

⁸¹. Jean Quéniart, « De l’oral à l’écrit, les modalités d’une mutation », *Histoire de l’Éducation*, 21, janvier 1984, p. 31-32.

⁸². P. Albertini, *L’école en France.....*, *op. cit.*, p. 9.

⁸³. F. Furet, J. Ozouf, *Lire et écrire*, *op. cit.*, p.148.

Analphabétisme, illettrisme, secteurs agricole et industriel

Un lien fort qui bouscule quelques idées reçues

Pour chaque canton, le nombre total d'illettrés et d'analphabètes a été considéré puis, en fonction du poids respectif des secteurs agricole et industriel, les effectifs théoriques d'illettrés et d'analphabètes que chacun d'entre eux était susceptible de fournir ont été calculés. Enfin par comparaison avec les effectifs réellement observés, les écarts⁸⁴ ont été appréciés. Les résultats repris dans le tableau qui suit sont particulièrement significatifs.

Tableau 4 : illettrisme, analphabétisme, secteurs agricole et industriel dans l'Arrageois en 1896-1905

Cantons	Effectifs d'illettrés et d'analphabètes	Secteur primaire (agriculture)				Secteur secondaire (industrie)			
		%	Effectifs attendus	Effectifs observés	Ecart	%	Effectifs attendus	Effectifs observés	Ecart
Arras-nord	49	21	10	14	+4	54	26	31	+5
Arras-sud	13	46	6	6	0	29	4	5	+1
Bapaume	78	32	25	16	-9	54	42	62	+20
Beaumont	54	63	34	20	-14	21	11	32	+21
Bertincourt	74	40	30	16	-14	42	31	56	+25
Croisilles	96	57	55	25	-30	29	28	71	+43
Marquion	108	53	57	22	-35	34	37	79	+42
Pas-en-Artois	62	55	34	15	-19	33	20	45	+25
Vimy	128	41	52	31	-21	47	60	93	+33
Vitry-en-Artois	94	42	39	17	-22	44	41	74	+33
Arrondissement	756	45	342	182	-160	40	300	548	+248

Au niveau de l'arrondissement, si la répartition des illettrés et des analphabètes se faisait entre les secteurs d'activités, en fonction de leur importance respective, le secteur industriel devrait en fournir aux alentours de 300, or il en fournit 548 soit pratiquement le double – effectif représentant plus des deux tiers (72,50 %) de la population totale illettrée et analphabète de l'Arrageois – ce qui est considérable. Tous les cantons, que leur secteur secondaire soit dominant ou dominé, sont touchés par ce phénomène.

Toutefois, les cantons d'Arras-nord et d'Arras-sud y sont moins sensibles, vérifiant l'hypothèse que nous avançons précédemment et selon laquelle leur secteur tertiaire très actif freine les effets pervers de l'industrialisation.

Contre toute attente, le secteur agricole fournit deux fois moins d'illettrés et d'analphabètes qu'il ne devrait en délivrer (182 contre 342) rompant ainsi avec l'idée généralement admise d'un monde rural profond scolairement en retard et davantage touché par l'illettrisme et l'analphabétisme. Faut-il voir ici le fait que l'école « chez les paysans [...] était devenue un élément-clé des stratégies d'ascension sociale »⁸⁵ comme le souligne Y. Le Maner. Le nombre important d'alphabétisés aisés ou très aisés issus de ce corps social nous autorise à le penser⁸⁶.

La prégnance industrielle sur l'illettrisme et l'analphabétisme que laissent apparaître tous les écarts est largement confirmée par les fiches signalétiques des cantons de l'Arrageois que nous avons établies⁸⁷. Celles-ci indiquent en effet, que dans sept cantons (Bertincourt, Bapaume, Vimy, Vitry-en-Artois, Croisilles, Marquion et Pas-en-Artois) le secteur secondaire (industrie et artisanat)

⁸⁴. Par exemple, dans le canton de Marquion en 1896-1905, 108 illettrés et analphabètes ont été recensés. Le secteur primaire (agriculture) est dominant et occupe 53 % de la population active. Théoriquement, si la répartition se faisait proportionnellement entre tous les secteurs, celui-ci devrait fournir 108 x 53 % soit 57 individus par défaut. Or n'ont été réellement dénombrés que 22 individus illettrés et analphabètes provenant du secteur primaire. L'écart est donc de - 35.

⁸⁵. Y. le Maner, *Histoire du Pas-de-Calais*, op. cit., p. 148.

⁸⁶. Rappelons que le groupe des cultivateurs-ménagers fournit, en 1896-1905, 28,6 % des alphabétisés aisés (niveau 4) et, à égalité parfaite avec le secteur des services et des commerces, 33,20 % des alphabétisés très aisés (niveau 5).

⁸⁷. Documents disponibles dans la thèse *Facteurs d'alphabétisation*, op. cit., p. 525-535.

dominant dans les quatre premiers et dominé dans les trois derniers fournit au moins 14 % d'illettrés et d'analphabètes⁸⁸. Dans les cantons d'Arras-sud, de Beaumetz-les-Loges et d'Arras-nord la proportion est respectivement de 2 %, 7 % et 8 %. En clair, cela signifie qu'à la fin du XIX^e siècle, dans plus de la moitié des cantons de l'arrondissement d'Arras, un individu sur sept est illettré ou analphabète et appartient au secteur secondaire.

Derrière ces chiffres ne voit-on pas se profiler la révolution industrielle qui touche le département du Pas-de-Calais ? Celle-ci est-elle un des facteurs majeurs de l'illettrisme et de l'analphabétisme qui touchent encore 17 % de la population rurale artésienne à la veille du XX^e siècle ?

L'industrialisation : facteur déterminant de l'analphabétisme et de l'illettrisme artésiens ?

En 1900-1901, le Pas-de-Calais voyait la prolétarisation d'une part importante de sa population: « le travail des enfants à la mine, à l'atelier restait une nécessité financière pour beaucoup de familles et dans certains milieux, enfermés dans leur condition (mineurs, tullistes), on ne croyait toujours pas à l'école »⁸⁹.

Pour apprécier quantitativement ce phénomène, sans doute en lien étroit avec les chiffres que nous venons de livrer, nous avons tenté de calculer le nombre d'enfants employés en 1880-1890 dans les usines et ateliers, susceptibles d'être illettrés ou analphabètes et censés avoir convolé et signé leur acte de mariage quelques années plus tard en 1896-1905⁹⁰.

De cette nouvelle recherche il ressort que dans le dernier quart du XIX^e siècle, les cantons de Vimy et de Vitry-en-Artois⁹¹ se distinguaient tout particulièrement en matière d'emploi d'enfants dans leurs usines et leurs ateliers. Venaient ensuite les cantons de Marquion, de Croisilles et d'Arras-nord qui en employaient deux fois moins. Quant aux autres cantons ils en occupaient un nombre nettement plus faible.

Par ailleurs, le dépouillement des procès-verbaux des visites d'établissements industriels et de l'état indicatif des ateliers occupant des enfants mineurs laisse apparaître que les cantons de Vitry-en-Artois, de Marquion, de Bapaume et de Vimy⁹² étaient ceux qui employaient le plus d'enfants susceptibles d'être illettrés ou analphabètes.

Enfin, à tout ceci, il convient d'ajouter le fait qu'à la fin du XIX^e siècle, dans les cantons situés au sud-est de l'arrondissement d'Arras (Bapaume, Bertincourt, Marquion, Pas-en-Artois), subsistait toujours une zone d'exploitation du textile dans laquelle « jusqu'en 1914 [...] 30 000 personnes travaillaient encore à domicile »⁹³.

La cartographie de toutes ces indications est particulièrement suggestive.

⁸⁸. Sauf dans le canton de Pas-en-Artois où il en fournit 12 %. Les pourcentages sont calculés par rapport à la population cantonale sondée.

⁸⁹. Y. le Maner, *Histoire du Pas-de-Calais*, op. cit., p. 148.

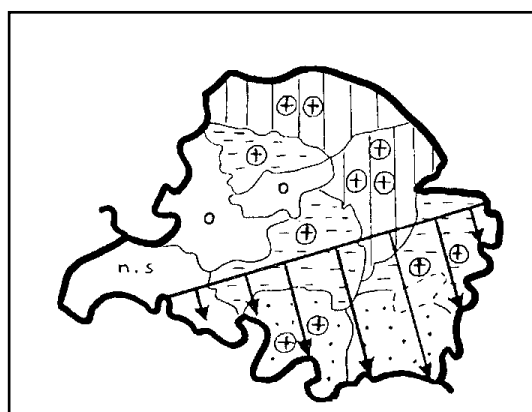
⁹⁰. Arch. dép. du Pas-de-Calais, M 1225 : procès verbaux des visites d'établissements industriels, 1885-1886 ; M 1379 : état indicatif des ateliers occupant des enfants mineurs, 1874-1885.

⁹¹. Qui employaient respectivement 22,20 % et 23 % des 1025 enfants travaillant dans l'ensemble des usines et ateliers de l'arrondissement d'Arras. On pourra se reporter à notre article, « Révolution industrielle et alphabétisation, la singularité du canton de Vimy », *Gauhéria*, 61, 2006, p. 37-46.





⁹². Vitry-en-Artois : 30,50 % ; Marquion : 18,50 % ; Bapaume : 17 % ; Vimy : 13 %. Pourcentages calculés par rapport à la population d'enfants illettrés et analphabètes employés dans les usines et les ateliers de l'arrondissement d'Arras.

⁹³. Y. le Maner, *Histoire du Pas-de-Calais*, op. cit. p. 46.

Fig. 2 : les enfants et l'industrialisation en 1880-1890 dans l'arrondissement d'Arras



Pourcentages d'enfants employés dans les usines et ateliers :

 $\geq 20\%$
 $\geq 10\%$
 $\geq 4\%$
 $< 4\%$ (voir note 91)

Pourcentages d'enfants illettrés et analphabètes employés dans les usines et ateliers :

+ + + $> 30\%$ + + $< 20\%$ + $< 10\%$ 0 = aucun n.s : non significatif (voir note 92)

Zone d'exploitation textile à domicile :

↓ ↓ ↓

Les cantons d'Arras-sud et de Beaumetz-les-Loges, peu touchés par l'industrialisation et l'emploi des enfants dans les usines et les ateliers ont des taux d'analphabétisme et d'illettrisme faibles, notamment celui du canton d'Arras-sud, en tête du peloton avec le taux record de 4,50 %. Par contre, les cantons au sud-est de l'arrondissement d'Arras sont victimes de la conjonction de deux facteurs : l'emploi d'enfants illettrés et analphabètes dans les usines et les ateliers et l'exploitation du textile à domicile. Cette conjugaison de facteurs est particulièrement nette dans le canton de Marquion qui occupe, en 1896-1905, la dernière place avec le taux particulièrement élevé de 22,40 % d'individus éprouvant, à des degrés divers, des difficultés de lecture et d'écriture.

Au terme de l'analyse des liens existant, à la fin du XIX^e siècle, dans l'arrondissement d'Arras, entre les trois secteurs d'activités, l'alphabétisation aisée, l'analphabétisme et l'illettrisme, quels facteurs déterminants de l'alphabétisation peuvent être retenus afin de dresser une typologie de ses cantons ?

3. DES FACTEURS MAJEURS D'ALPHABÉTISATION VERS UNE TYPOLOGIE DES CANTONS ARTÉSIENS

Ce long détour statistique par les secteurs d'activités aura permis de découvrir qu'à la fin du XIX^e siècle les facteurs intervenant puissamment dans le processus d'alphabétisation de la population rurale artésienne sont au nombre de trois : la tertiarisation, l'industrialisation et l'existence préalable d'un noyau d'alphabétisation aisée

3.1 Des facteurs fortement discriminants

Ceux-ci sont à l'origine d'inégalités profondes entre les cantons de l'arrondissement d'Arras : pratiquement 20 points séparent en effet le canton d'Arras-sud, ouvrant la marche de l'alphabétisation et le canton de Marquion en queue de peloton.

La tertiarisation se caractérise par l'activation du secteur des activités touchant les commerces et les services. Ce dernier en ne fournissant que des alphabétisés de niveaux 4 et 5 (parfois avec des écarts importants comme par exemple 13,5 points entre le canton d'Arras-sud et celui de Pas-en-Artois) mais très peu (1 % maximum) d'analphabètes et d'illettrés qui viendraient annuler les effets positifs de l'alphabétisation aisée, en définitive, accélère celle-ci. L'activation du secteur tertiaire, à l'aube du XX^e siècle, touche surtout les cantons d'Arras-nord et d'Arras-sud proches de la ville d'Arras. Ou cette dernière « aspire » dans les communes de ces cantons périphériques une main-d'œuvre qualifiée et alphabétisée pour ses administrations en expansion ou bien, de par les relations et échanges économiques qu'elle entretient avec la campagne environnante, elle provoque, dans cette dernière, l'apparition de nouveaux commerces et services. Ce double phénomène crée de nouveaux besoins et notamment celui de lire et écrire.

L'industrialisation, quant à elle, se caractérise au XIX^e siècle, par l'émergence de nouvelles industries (notamment la sucrerie « indigène » omniprésente dans l'arrondissement d'Arras, l'exploitation minière dans le canton de Vimy, fabriques de tuiles, filatures, distilleries, ...) ⁹⁴. A cela il convient d'ajouter un résidu d'activités proto-industrielles textiles touchant encore, à la veille de la première guerre mondiale, toute la zone sud-est de l'Arrageois. Corollairement, le secteur secondaire va exploser et supplanter le secteur primaire depuis toujours dominant. Vers 1900, la moitié des cantons sont déjà touchés par ce phénomène d'inversion de la structure sociale. Cela n'est pas sans conséquences pour l'alphabétisation.

De fait, en 1896-1905, dans plus des deux tiers des cantons de l'Arrageois, au moins un individu sur huit est illettré ou analphabète et appartient au secteur secondaire. Dans les cantons les plus défavorisés la proportion va jusqu'à un sur six, c'est dire toute l'importance de la prégnance industrielle.

Contre toute attente ⁹⁵, faiblement et de manière homogène (sans écart significatif), le secteur agricole alimente les cantons en analphabètes et illettrés ⁹⁶ et ne sera donc pas retenu comme facteur déterminant de l'alphabétisation.

Enfin pour vérifier l'hypothèse de F. Furet et J. Ozouf il y a lieu d'ajouter aux facteurs de tertiarisation et d'industrialisation celui de l'existence d'un noyau de population précocement et correctement alphabétisée ⁹⁷ dont le rôle a déjà été implicitement pressenti, plus particulièrement dans les cantons de Pas-en-Artois et de Beaumetz-les-Loges.

Ces trois facteurs sont-ils, de par leurs différentes combinaisons, les facteurs déterminants du niveau grandement différencié de l'alphabétisation aisée mis à jour dans les cantons de l'arrondissement d'Arras à l'aube du XX^e siècle ?

Pour le vérifier nous avons mis en œuvre une analyse factorielle. La photographie donnée est alors éclairante. Avant d'en faire le commentaire, précisons-en la présentation, la valeur statistique et le mode de lecture.

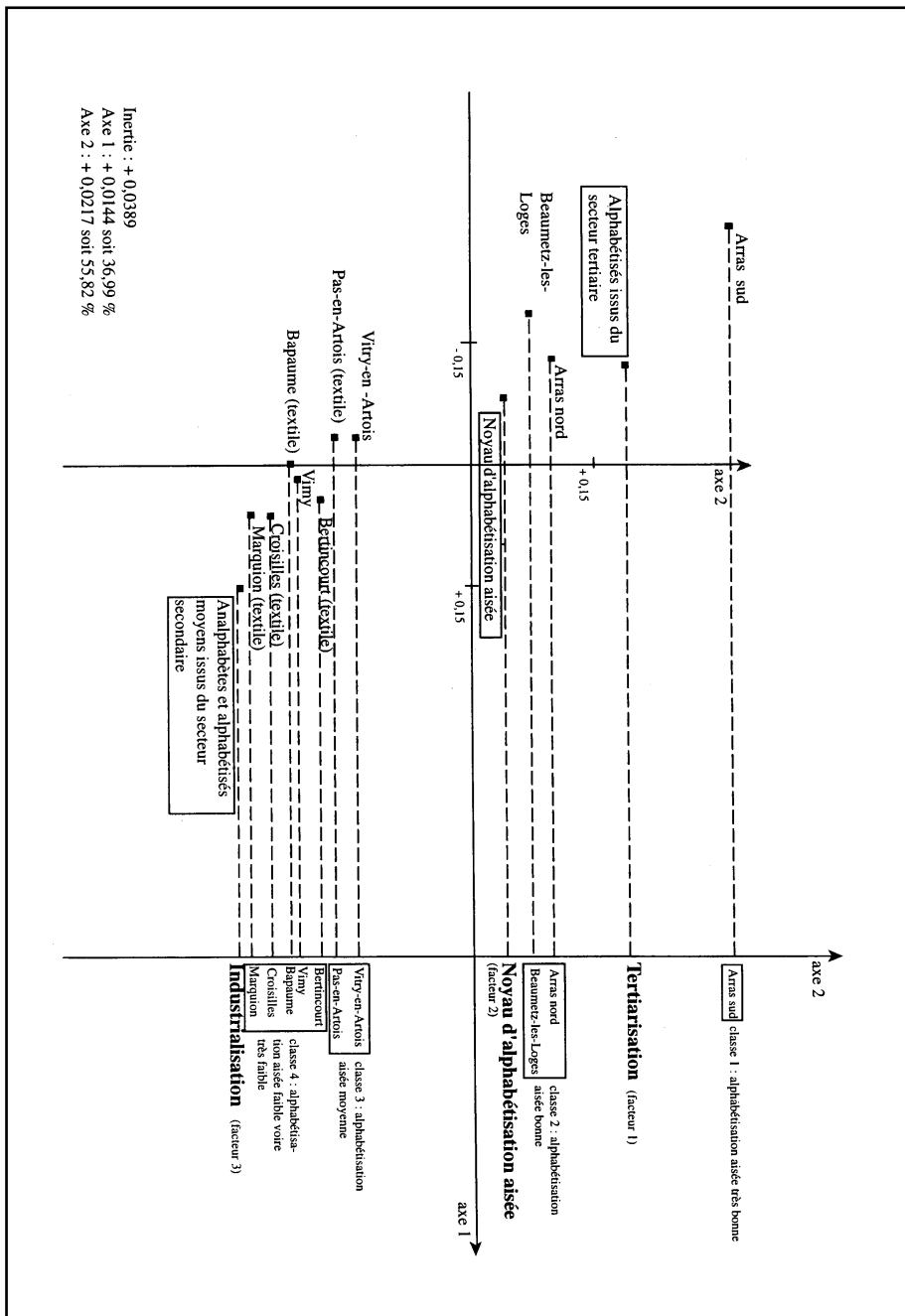
⁹⁴. Arch. dép. du Pas-de-Calais, M 1379 : *état indicatif des ateliers op. cit.*

⁹⁵. P. Albertini, in *L'école en France, op. cit.*, p. 7-8 indique que « longtemps le paysan ne voit guère les bénéfices immédiats que ses enfants pourront retirer de l'école du village ».

⁹⁶. Par rapport à la population totale de l'arrondissement sondée, le taux moyen d'individus illettrés ou analphabètes issus du secteur primaire est de 4,5 %. Le taux le plus bas est 2,5 % (Arras-sud) et le plus haut 5 %. Dans 9 cantons, le taux est compris entre 3,5 % et 5 %.

⁹⁷. F. Furet, J. Ozouf, *Lire et écrire, op.cit.*, p. 281-283. Ceux-ci déclarent que « l'extension de l'alphabétisation au XIX^e siècle passe bien par l'école mais à condition qu'il existe au préalable un noyau de population lui-même alphabétisé, c'est à dire un certain seuil culturel minimal sans lequel l'école ne peut jouer de rôle positif dans le processus d'alphabétisation ».

Fig. 3 : facteurs déterminants de l’alphabétisation à la fin du XIX^e siècle dans l’Arrageois



À gauche on trouve l’analyse factorielle proprement dite dont les deux axes récupérant plus de 92 % de l’inertie (36,99 % et 55,82 %) indiquent que très peu d’informations sont perdues et que donc cette analyse factorielle de correspondances simples est significative. À droite, on trouve l’axe 2 supportant le plus d’inertie (55,82 %) et, sur lequel, en conséquence, les variables et les sujets ont été reportés par projection afin d’apprécier la manière dont ceux-ci se hiérarchisent.

L’analyse factorielle laisse apparaître très nettement l’opposition entre deux blocs, confirmant ainsi les profondes inégalités précédemment signalées. Le premier bloc est constitué de deux classes présentant une bonne voire très bonne alphabétisation aisée : dans la première, le canton d’Arras-sud seul ; dans la seconde, les cantons d’Arras-nord et de Beaumontz-les-Loges . Le second

bloc est lui aussi constitué de deux classes : dans l'une, les cantons de Vitry-en-Artois et de Pas-en-Artois ; dans l'autre, ceux de Bertincourt, Vimy, Bapaume, Croisilles et Marquion. Ces cantons fournissent encore beaucoup d'analphabètes et d'illettrés et ont par conséquent une alphabétisation aisée moyenne, faible voire très faible.

La projection des sujets sur l'axe 2 montre clairement que les cantons se hiérarchisent en fonction de leur niveau d'alphabétisation aisée : tout en haut Arras-sud (95,50 %), tout en bas Marquion (77,60 %).

La projection des variables sur l'axe 2, quant à elle, permet de vérifier l'influence des trois facteurs dans le processus d'alphabétisation. En haut, dans le premier bloc de cantons, le facteur « tertiarisation » est encadré par les cantons d'Arras-nord et d'Arras-sud confirmant ainsi l'influence qu'il joue dans la construction de l'alphabétisation aisée de ces derniers. Le facteur « noyau préalable d'alphabétisation aisée » est très proche du canton de Beaumetz-les-Loges et compense ainsi la relative faiblesse de son secteur tertiaire. En dessous, dans le deuxième bloc, le facteur « prégnance industrielle » tire vers le bas les autres cantons et notamment ceux où subsistent des activités proto-industrielles textiles.

En définitive, ces trois facteurs semblent donc être les facteurs déterminants, tout au moins les caractéristiques majeures expliquant le niveau grandement différencié de l'alphabétisation aisée, à la fin du XIX^e siècle dans les cantons artésiens dont nous allons pouvoir maintenant dresser la typologie.

3.2 Typologie des cantons artésiens à la fin du XIX^e siècle

La typologie proposée ci-après est l'aboutissement de cet article dont l'objectif majeur était de dépasser le stade de l'état des lieux de l'alphabétisation dans l'Arrageois à la fin du XIX^e siècle pour, au travers d'une étude des liens que celle-ci avait entretenus avec les secteurs d'activités, déboucher sur une caractérisation des cantons de l'arrondissement d'Arras. Avant de soumettre à la sagacité du lecteur la typologie retenue, il y a lieu d'en préciser les modalités de construction et de lecture. Ont été retenues les découvertes essentielles que cette communication a permis d'effectuer.

Tout d'abord le principe de l'opposition des deux blocs suggérée par l'analyse factorielle a été gardé : dans le premier les cantons dont l'alphabétisation aisée est bonne ou très bonne ; dans le second ceux dont l'illettrisme et l'analphabétisme sont importants. À l'intérieur de chaque bloc, les cantons sont rangés dans l'ordre décroissant du taux d'alphabétisation aisée. Ensuite, les trois facteurs déterminants de l'alphabétisation précédemment isolés et éprouvés ont permis de caractériser les cantons. Le niveau de tertiarisation et l'importance du noyau préalable d'alphabétisation aisée ont été déterminés par rapport aux taux moyens de l'arrondissement. L'industrialisation ou prégnance industrielle a été appréciée pour chaque canton en fonction de plusieurs critères : le caractère du secteur secondaire (dominant ou dominé), l'alimentation de la part de ce secteur en illettrés et analphabètes et pour terminer l'emploi d'enfants illettrés ou analphabètes dans les usines ou les ateliers⁹⁸. D'autre part il a été retenu comme autre caractéristique importante le fait que dans les cantons au sud-est de l'arrondissement d'Arras subsistait encore, à la veille de la première guerre mondiale, une zone d'exploitation du textile à domicile dont on a pu mesurer l'impact sur l'illettrisme et l'analphabétisme qu'elle alimentait dans des proportions loin d'être négligeables⁹⁹. Pour terminer, les facteurs « tertiarisation », « noyau préalable d'alphabétisation aisée » et « prégnance industrielle » peuvent avoir des effets contraires sur l'alphabétisation que nous avons matérialisés avec des signes¹⁰⁰.

⁹⁸. Pour que l'industrialisation soit considérée comme forte nous avons estimé que deux conditions au moins devaient être remplies.

⁹⁹. Ce secteur, dans les cantons touchés par l'exploitation du textile à domicile, fournit un illettré sur cinq.

¹⁰⁰. Par exemple une prégnance industrielle faible aura une incidence positive sur l'alphabétisation aisée qui sera notée +++ . À l'inverse une prégnance industrielle forte (répondant à au moins deux de ces critères : secteur secondaire dominant, sécrétion d'illettrés et d'analphabètes, emploi d'enfants illettrés et analphabètes dans les ateliers et les usines) aura une incidence négative sur l'alphabétisation aisée notée - - -. Il en sera de même pour les facteurs « tertiarisation » et « noyau d'alphabétisation aisée ».

Les préalables méthodologiques étant posés, la typologie des cantons de l'Arrageois à la fin du XIX^e siècle à laquelle nous avons abouti, peut être livrée.

Tableau 5 : typologie des cantons artésiens à la fin du XIX^e siècle

Blocs	Classes	Cantons	Alphabétisation aisée	Facteur 1 : Tertiariation	Facteur 2 : Noyau préalable d'alphabétisation aisée en 1850-1859	Facteur 3 : Prégnance industrielle
1	1	Arras-sud	Très bonne	Très active +++++++	Fort +++++++	Faible +++++++
	2	Beaumontz-les-Loges	Bonne	Moyennement active	Très fort +++++++	Faible +++++++
		Arras-nord	Bonne	Très active +++++++	Moyen	Moyenne
2	3	Pas-en-Artois	Moyenne	Faible -----	Moyen	Faible +++++++
		Vitry-en-Artois	Moyenne	Faible -----	Moyen	Forte -----
	4	Vimy	Faible	Faible -----	Faible -----	Forte -----
		Croisilles	Faible	Faible -----	Faible -----	Forte -----
		Bertincourt	Faible	Moyennement active	Très faible -----	Forte -----
		Bapaume	Faible	Faible -----	Fort +++++++	Forte -----
		Marquion	Très faible	Faible -----	Faible -----	Forte -----

+++

Facteurs dont la combinaison explique le bon taux d'alphabétisation aisée

Facteurs dont la combinaison explique la faiblesse du taux d'alphabétisation aisée

■

Facteur aggravant de l'illettrisme et de l'analphabétisme (exploitation du textile à domicile)

Cette typologie montre bien la complexité du processus d'alphabétisation aisée et la variété des situations toutefois elle indique clairement que c'est la combinaison des trois facteurs que nous avons isolés qui conditionne pour une large part¹⁰¹ le niveau d'alphabétisation des cantons artésiens à la fin du XIX^e siècle. Analysons rapidement les différents cas de figure.

En haut du tableau, pas de surprise, on trouve le canton d'Arras-sud réunissant toutes les conditions : un secteur tertiaire très actif, un noyau fort de population précocement alphabétisée et une industrialisation limitée. Dans la hiérarchie, viennent ensuite les cantons de Beaumontz-les-Loges et d'Arras-nord, le premier réunissant deux conditions (noyau très fort d'alphabétisation aisée et une industrialisation faible), le second ne répondant qu'à un seul critère (secteur tertiaire très actif).

Dans le deuxième bloc regroupant les cantons dont la population rurale éprouve plus de difficultés de lecture et d'écriture, le rangement s'opère en fonction de l'aggravation des facteurs, avec tout d'abord, le canton de Pas-en-Artois où les facteurs s'annulent (la faiblesse du secteur tertiaire étant compensée par une industrialisation limitée) mais où subsistent quelques îlots d'activités proto-industrielles textiles fournissant le cinquième de ses illettrés et analphabètes.

¹⁰¹. Rappelons que les études statistiques sérieuses s'accordent à reconnaître, qu'au delà de 80 %, l'analyse factorielle de correspondances simples est significative. Celle que nous avons proposée dans les pages précédentes et qui prend en compte les trois facteurs évoqués, récupère plus de 92 % des informations.

Tout en bas de l'échelle, le canton de Marquion cumule tous les handicaps : un secteur tertiaire faible, un noyau préalable d'alphabétisation aisée réduit à la portion congrue et, pour clore ce tableau particulièrement sombre, une prégnance industrielle forte aggravée par l'exploitation textile à domicile dont on remarquera la présence et sans doute l'influence dans tous les cantons en queue de peloton.

Telle est, à la veille de la Première Guerre mondiale, la situation dans l'arrondissement d'Arras où les facteurs économiques semblent donc jouer un rôle prépondérant soit positif (tertiarisation) soit négatif (prégnance industrielle) dans l'alphabétisation de sa population rurale. Ce rôle prouvé statistiquement doit bien entendu être confirmé qualitativement par un retour aux sources archivistiques. Cette confirmation n'est pas à l'ordre du jour du présent article mais il y a lieu d'indiquer qu'elle a fait l'objet d'une vaste recherche à laquelle le lecteur pourra utilement se reporter¹⁰².

CONCLUSION

En ouvrant cette communication, nous indiquons que pour apprécier l'alphabétisation de la population rurale artésienne, nous avons le choix entre deux théories en complète opposition.

La première du type Maggiolo la plus généralement admise par les historiens, fondant son approche de l'illettrisme et de l'analphabétisme sur la lecture manichéenne des signatures au mariage, fournit pour la fin du XIX^e siècle, des taux d'alphabétisation élevés. Constatant qu'ils ne sont pas en cohérence avec les taux de scolarisation particulièrement faibles à cette époque, les « utilisateurs » de cette théorie se contentent de relever ce paradoxe ou alors concluent qu'une partie de la population s'alphabétise en dehors de l'école. Nous renvoyons ici notamment aux conclusions de François Furet et Jacques Ozouf dans leur désormais classique et incontournable ouvrage *Lire et écrire. L'alphabétisation des Français de Calvin à Jules Ferry*,

La seconde théorie, celle que nous défendons, fondant son appréciation de l'alphabétisation sur l'analyse de l'aisance avec laquelle les conjoints ont signé leur acte de mariage, donne – on l'a vu dans le présent article – des taux d'alphabétisation beaucoup plus faibles et en conséquence bouscule un certain nombre d'idées reçues.

En effet, si l'exemple de l'arrondissement d'Arras, ici présenté, permet de restaurer le lien allant de la scolarisation à l'alphabétisation et rend donc, incontestablement, à l'école de village un rôle exclusif ou quasi exclusif dans le processus d'accès à la culture écrite de la population rurale arrageoise, il met aussi à mal une historiographie républicaine triomphante qui a eu tendance à présenter une France globalement scolarisée et alphabétisée au moment des lois Ferry.

De fait, la méthodologie opérant, par le biais de l'analyse graphique des signatures au mariage, la distinction entre analphabétisme, illettrisme, alphabétisation aisée ou très aisée, peut faire l'objet d'une généralisation à l'ensemble du territoire national. En conséquence, quelle que soit la situation spatiale ou temporelle, en minorant les taux d'alphabétisation, elle conduit inévitablement, pour reprendre l'expression d'Antoine Prost, à « une révision déchirante »¹⁰³ du processus d'accès des populations du XIX^e siècle à la culture écrite et elle impose un retour critique sur les sources historiques.

Claude Lelièvre déclare, à propos de cette enquête socio-historique mise en œuvre dans la « zone laboratoire » de l'Arrageois et généralisable à la France, qu'elle permet « de déplacer les lignes établies par des maîtres historiens prestigieux »¹⁰⁴.

¹⁰² . Marc Loison, *Facteurs d'alphabétisation et de scolarisation..... op. cit.* ; id., *École, alphabétisation et société rurale.....op. cit.*

¹⁰³. A. Prost, « Pour une histoire par en bas de la scolarisation républicaine », *art. cit.*, p. 69.

¹⁰⁴. Préface de C. Lelièvre in Marc Loison, *École, alphabétisation.....op. cit.*, p. 8.